

TABLE DES MATIERES

Préambule	1
I. Un plan d'entreprise pour une RCA « fournisseur de solutions » de la Ville	2
II.a. Une organisation plus efficiente	3
II.b. Une offre de qualité	3
III.c. Une solution durable pour des « hauts lieux collectifs »	4
II. Eléments généraux	6
Cadre général et réglementaire	6
Moyens humains et organisationnels	7
Aspects financiers	10
III. Eléments par secteur et Budget 2026	13
III.1. Administration Générale	14
III.2. Pôle Piscines	19
A. Hélios	21
B. Centre aquatique	24
C. Centre sportif Yernaux	27
III.3. Pôle Immobilier et Loisirs	30
A. Centre de loisirs / CSD	30
B. Marché de gros	34
C. Centre de vacances / MEM	37
III.4. Pôle Mobilité	41
A. Parkings en voirie	42
B. Parkings en ouvrage	45
III.5. Filiales	48
A. Crématorium	48
B. Immodigue	51
C. ACEC	54
IV. Budget 2026 – Récapitulatif général	55

PREAMBULE

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation prévoit que « *le Conseil d'administration établit chaque année un plan d'entreprise fixant les objectifs et la stratégie à moyen terme de la Régie Communale Autonome (...). Le plan d'entreprise (...) est communiqué au Conseil communal* ».

Le plan d'entreprise est établi sur base des missions qui sont confiées à la Régie Communale Autonome par la Ville de Charleroi au travers du Contrat de gestion qui les lie.

Le Contrat de gestion reprend les grands éléments des missions confiées à la Régie Communale Autonome, les moyens alloués pour ce faire et les objectifs spécifiques à atteindre. Actuellement, le Contrat de gestion porte sur le triennat 2024-2026.

C'est, par contre, au travers du Plan d'entreprise annuel que sont traduits la vision portée par la Régie pour atteindre lesdits objectifs (celle-ci est développée au Chapitre I), ainsi que la stratégie de moyen et long terme destinée à lui permettre de les atteindre (développée aux Chapitres II et III).

Le Plan d'entreprise 2026 intègre dès lors les divers développements, les avancées et projets de l'exercice 2026, tout en tenant compte des mesures imposées par la Ville de Charleroi dans le cadre du Plan oxygène, qui a par ailleurs donné lieu à l'élaboration d'un avenant n°1 au Contrat de gestion courant 2025 afin d'intégrer les premières hausses tarifaires décidées, et d'un second avenant, prévoyant notamment l'impact de ces décisions sur une année complète.

I. Un plan d'entreprise pour une RCA « fournisseur de solutions » de la Ville

Pour la réalisation des missions confiées dans son Contrat de gestion, la RCA doit trouver le juste équilibre entre différents objectifs, inhérents à sa spécificité d'outil juridique au croisement des logiques publique et privée. Ces objectifs relèvent d'une nature :

- **économique et financière** – dès lors que sa plus-value organisationnelle doit permettre une meilleure allocation des ressources budgétaires pour remplir des missions de nature commerciale ou industrielle pour compte de la Ville -,

- **sociale et sociétale** – étant donné que l'efficacité du service livré ne vise pas à la maximisation du profit financier mais à l'amélioration de l'offre de services et d'infrastructures à un coût maîtrisé pour la population locale -,

- **éthique et comportementale** – car, comme tout service public, il lui incombe d'assumer un rôle d'exemple dans l'exercice de ses missions, qu'il s'agisse, entre autres, de la qualité de l'accueil du citoyen/usager, de la politique d'achats responsables, du bien-être de ses travailleurs ou du respect des contraintes environnementales.

La RCA s'est imposée comme un acteur incontournable de la mobilité urbaine par le biais de son expertise en matière de stationnement mais également de gestion des parkings en ouvrage. Pareillement, elle a pu démontrer sa capacité à intégrer la gestion de piscines communales aux réalités très diverses. Enfin, elle a pu engranger des résultats significatifs dans l'organisation des classes de neige à Marcinelle-en-Montagne ou dans la réhabilitation du Centre de Délassement.

Ces expériences positives inspirent les développements à venir. Ceux-ci seront marqués par la nécessité de répondre à trois enjeux majeurs :

- ✓ Premièrement, la contrainte budgétaire nécessite une constante amélioration de **l'efficacité**.
- ✓ Deuxièmement, le **service proposé au public** doit évoluer afin d'être plus qualitatif, disponible et dématérialisé.
- ✓ Troisièmement, tous les secteurs peuvent faire l'objet de **développements** porteurs et de solutions inscrites dans la durée. Qu'il s'agisse de développer des améliorations dans des missions déjà opérationnelles (Piscines et Mobilité) ou de faire évoluer divers dossiers complexes d'un point de vue financier et/ou juridico-techniques (Marcinelle-en-Montagne, le redéploiement des activités sur le site du Centre de Délassement, le Marché de gros, ...) vers une amélioration du service fourni.

Ces enjeux sont bien évidemment imbriqués. Pas d'amélioration sensible de l'expérience usager si l'organisation interne ne s'adapte pas. De meilleurs résultats financiers peuvent être engrangés grâce à la valorisation de biens en attente d'une solution créative. Ce sont donc non pas trois silos d'enjeux distincts mais trois aspects d'une même démarche globale qui permettront l'amélioration de l'offre de services de la RCA.

La clé de voûte organisationnelle pour mener à bien cette démarche globale consiste, pour la RCA, à développer son agilité. Une organisation publique agile doit reposer sur les fondamentaux suivants : une culture nouvelle du changement, le souci du « client/usager », l'innovation (dans les services délivrés et les pratiques internes) et la coopération (entre institutions, mais aussi avec le secteur privé). Ces fondamentaux donnent une grille de lecture de la façon dont la RCA va pouvoir relever les défis auxquels elle est confrontée.

a. Une organisation plus efficiente

De manière générale, l'**implication du personnel** est la première clé de la réussite pour la RCA. Elle doit être recherchée de manière à augmenter la motivation, l'implication et la productivité des équipes en place et ainsi envisager sereinement les évolutions d'effectifs à travers les années à venir. Par la formation continue, la formation à de nouveaux métiers et le développement des compétences en interne, il pourra être répondu à des besoins nouveaux à travers les équipes en place. En outre, le caractère saisonnier ou irrégulier de diverses activités doit être exploité pour une meilleure planification des périodes. Cette réorganisation du travail doit se faire en impliquant les équipes et en veillant au bien-être du personnel, source majeure de motivation au travail.

Dans la lignée du Plan de gestion mis en œuvre sous le précédent Contrat de gestion, il importe, avec le recul acquis sur l'activité à plein régime des secteurs parkings et piscines, d'identifier **les sources de coûts superflus**, qu'il s'agisse de consommations énergétiques, de frais postaux ou de stocks, par exemple.

De même, les synergies avec d'autres services publics et para-publics, communaux et non communaux, devront être renforcées pour profiter de leur expérience (marchés publics, centrales d'achats, formations, etc...).

Parallèlement, un monitoring attentif sur **les rentrées financières** doit être effectué. L'activité du stationnement en voirie, perçue pour compte de la Ville, connaîtra inévitablement des évolutions liées aux mutations en cours en termes de mobilité. Le recouvrement des sommes dues devra également faire l'objet d'une attention soutenue afin de limiter le recours aux procédures judiciaires. De manière plus générale, certaines sources de revenus complémentaires doivent être examinées sous l'angle de l'analyse coût/bénéfice afin d'en déterminer la pertinence.

b. Une offre de qualité

La réalisation des missions confiées à la RCA passe par l'amélioration de l'expérience usager, que celui-ci fréquente l'Hélios, le Centre de Délassement, aille en classes de montagne à Marcinelle-en-Montagne ou qu'il se gare en ville. En particulier, on pointera la nécessité d'initier ou de poursuivre :

- la mise en œuvre d'une culture de **l'évaluation** par le biais d'indicateurs de satisfaction collectés régulièrement et vis-à-vis de tous les types de publics ;
- le travail sur **la fiabilité et la disponibilité** des informations et points de contact avec le public (présentiel, par téléphone ou par mail) ;

- L'accroissement du **confort des usagers**, qui passe par la qualité de l'accueil, des prestations fournies et par la recherche de propositions nouvelles en termes de biens et services proposés.

Ce travail d'amélioration de l'offre s'effectuera sur base des évaluations réalisées mais également en impliquant les équipes sur le terrain, qui sont les premières à pouvoir identifier les processus à améliorer.

c. Une solution durable pour des « hauts lieux collectifs »

*Note au lecteur :
Les différents projets énoncés ci-dessous sont développés plus avant à la section ad hoc des
« éléments par secteur »*

La RCA a également pour mission la gestion de divers complexes immobiliers à vocation culturelle, de loisirs ou commerciale. Chacun de ces biens est un héritage spécifique de l'activité de la Ville, parfois avec une forte valeur symbolique et, souvent avec des réalités technico-juridiques qui n'ont pas facilité leur redynamisation. Il est essentiel que, sous l'égide de ce Contrat de gestion, ces dossiers puissent continuer à connaître des avancées significatives.

Le Centre de Loisirs de Marcinelle est ancré dans l'imaginaire collectif de nombre de Carolos, qui l'identifient comme « leur » poumon vert. La redynamisation de la partie haute du site passe par un développement de l'activité locative, respectueuse des environs, en particulier aux fins de relancer une activité de type « classes vertes » avec ou sans offre résidentielle.

Dans la partie basse du site, c'est bien évidemment la piscine qui est le cœur d'activité en haute saison. Le site vit cependant durant toutes les saisons et il est important que cette extension de la fréquentation en toutes saisons continue à évoluer harmonieusement. La vision prospective développée en 2021 est un bon aiguillon des points d'attention sur cet aspect. Quant au club house/restaurant jouxtant les terrains de tennis, une solution d'affectation doit être trouvée, qui règle la question de la rénovation du bâtiment, que ce soit par le biais d'un bail de rénovation, d'une concession ou d'une autre formule.

Le site de Marcinelle-en-Montagne a fait l'objet d'une remise en concession de courte durée qui a été chahutée par le Covid mais a malgré tout permis de tirer de nombreux enseignements, tout en garantissant des classes de dépaysement de qualité au public scolaire carolo. En assurant un dialogue soutenu avec le partenaire actuel, la RCA a travaillé à une diversification de l'offre ainsi qu'à un meilleur soutien des autorités locales, le tout en aboutissant à un modèle pédagogique de qualité. Cependant la remise en concession de longue durée qui a été lancée n'a pas permis d'identifier un candidat sérieux et aux épaules assez larges pour décharger la Ville du fardeau financier que représente l'outil. Les nouvelles contraintes économiques imposées à la Ville ont amené dès lors à une remise en question des modalités actuelles d'organisation des séjours à la montagne mais aussi, à la mise en vente du bien communal.

Le Marché de gros, est concédé à des maraîchers et autres commerçants alimentaires ou para-alimentaires. Bien qu'ayant évolué, comme tous les marchés de primeurs, il reste un lieu connu des Carolos et un pôle de rayonnement régional pour cette activité spécifique.

Des projets de rénovation ont existé ou, du moins, ont été annoncés par des opérateurs privés depuis plusieurs années. C'est cependant la réhabilitation de diverses parcelles du site dans le cadre du plan de relance wallon (et plus particulièrement des « Sites A Réhabiliter ») qui représente la transformation la plus significative à venir sur le site. En bonne intelligence avec la Ville, la RCA continuera d'accompagner ce chantier, entamé début 2025, durant les prochaines années.

Ces différents projets nécessitent un suivi juridique, technique et financier que la RCA doit pouvoir assurer en majeure partie, en s'appuyant sur des conseils externes le cas échéant. Ce faisant, elle développera une expertise qui pourra lui permettre de se positionner également comme fournisseur de solutions pour de nouvelles missions que la Ville pourrait lui confier.

Au-delà de la gestion courante des missions majeures (Mobilité et Piscines) et de la mise en œuvre de solutions pérennes pour les autres sites immobiliers, la RCA peut également, dans le respect de la stratégie qui sera déterminée par son Conseil d'administration et dans le cadre du Contrat de gestion la liant avec la Ville, apporter sa contribution au Projet de Ville de Charleroi.

II. Eléments généraux

Cadre général et réglementaire

La Régie Communale Autonome de Charleroi (RCA) est une structure juridique qui permet à la Ville de Charleroi de gérer certaines de ses activités à caractère commercial ou industriel au sens des articles L-1231-4 à L-1231-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Elle a été créée par délibération du Conseil Communal du 27 juin 2002^[1] et ses missions ont été déterminées, en conformité avec l'Arrêté Royal du 10 avril 1995^[2], par les décisions successives du Conseil Communal des 25 septembre 2003^[3], 27 novembre 2003^[4], 22 septembre 2005^[5], 9 juillet 2007^[6], 29 février 2016^[7] et 19 février 2024^[8].

En outre, elle se voit confier, sur base de l'article L1231-1 du Code de la Démocratie locale, l'application des redevances de stationnement en voirie, de leur perception et du recouvrement, en application du règlement portant redevance sur le stationnement des véhicules, ce qui a été confirmé pour la dernière fois par le vote du règlement 2025-2031 en séance du Conseil communal du 23 juin 2025.

Les statuts de la RCA ont fait l'objet d'une coordination par décision du Conseil Communal du 24 septembre 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales.

Elle est soumise à la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises, est assujettie à la TVA au sens de l'article 4 du Code TVA et doit respecter les articles 63, 130 à 144, 165 à 167, 517 à 530, 538, 540 et 561 à 567 du Code des Sociétés.

En outre, elle est soumise à la Loi sur les Marchés Publics du 17 juin 2016.

Le présent Plan d'entreprise s'inscrit dans la logique déterminée par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en son article 1231-9 lequel prévoit que :

« §1er. La commune conclut un contrat de gestion avec la régie communale autonome. Ce contrat précise au minimum la nature et l'étendue des tâches que la régie communale autonome devra assumer, ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer la réalisation de ses missions. Le contrat de gestion est établi pour une durée de trois ans et est renouvelable.

Le conseil d'administration établit chaque année un plan d'entreprise fixant les objectifs et la stratégie à moyen terme de la régie communale autonome, ainsi qu'un rapport d'activité. Le plan d'entreprise et le rapport d'activité sont communiqués au conseil communal.

¹ Exploitation de parkings [AR du 10.04.1995, art.1, 4^e]

² AR du 10.04.1995 déterminant les activités à caractère industriel ou commercial pour lesquelles le conseil communal peut créer une régie communale autonome dotée de la personnalité juridique, tel que modifié par l'AR du 09.03.1999.

³ Fournitures de biens et prestations de services afférentes aux convois et aux pompes funèbres [AR du 10.04.1995, art.1, 10^e]

⁴ Exploitation d'infrastructures à vocation culturelle, sportive, touristique ou de divertissement [AR du 10.04.1995, art.1, 7^e]

⁵ Acquisition d'immeubles, constitution de droits réels immobiliers, ... [AR du 10.04.1995, art.1, 8^e]

⁶ Exploitation d'un abattoir, de marchés publics, organisation d'événements à caractère public, livraison de bien et prestations de services relatifs à l'informatique et l'imprimerie et gestion du patrimoine immobilier de la commune [AR du 10.04.1995, art.1, 6^e, 11^e, 12^e, 14^e et 15^e]

⁷ Les ventes d'arbres et de bois provenant d'une exploitation forestière [AR du 10.04.1995, art.1, 2^e]

⁸ Fourniture et distribution d'eau, de gaz, d'électricité ou de vapeur

§2. Le conseil communal peut, à tout moment, demander au conseil d'administration un rapport sur les activités de la régie communale autonome ou sur certaines d'entre elles. »

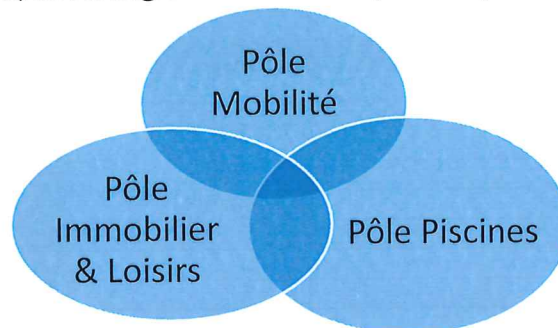
Le Contrat de gestion visé au § 1^{er} alinéa 1, établi pour la période 2024-2026, a été approuvé par le Conseil communal en date du 18 décembre 2023. Celui-ci a fait l'objet d'un avenant (avenant n°1) approuvé par le Conseil communal en date du 23 juin 2025 afin d'intégrer une première partie des décisions liées au plan Oxygène de la Ville. Un second avenant a également été nécessaire afin d'intégrer les conséquences de ce plan sur une année pleine.

Moyens humains et organisationnels

La principale ressource de la RCA, ce sont ses travailleurs. Leur attachement à la Régie et au service au public, ainsi que leur faculté d'adaptation, font de ceux-ci le moteur permanent des activités décrites dans ce Plan d'entreprise.

Les missions de la RCA de Charleroi sont organisées autour de 3 Pôles, eux-mêmes structurés en secteurs.

- **Le Pôle Mobilité**, composé des secteurs Parkings (en ouvrage), Stationnement en rue et, prochainement, boxes à vélos ;
- **Le Pôle Immobilier et Loisirs**, composé des secteurs Centre de Loisirs de Marcinelle, Marché Vespéral (Marché de gros) et Centre de vacances (Marcinelle-en-Montagne) ;
- **Le Pôle Piscines**, composé des piscines de Marcinelle (Centre aquatique) et Charleroi (Hélios), et, prochainement, de Montignies-sur-Sambre (Yernaux) et de Marchienne-au-Pont.



La comptabilité analytique est organisée en secteurs, reflet de chaque activité spécifique.

En outre, la RCA possède **trois filiales**, conformément aux modalités prévues par le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation :

- Filiale Crématorium
- Filiale Immodigue
- Filiale ACEC

Ces trois filiales sont gérées par des organes de gestion distincts de ceux de la RCA. Néanmoins, la gouvernance des filiales est également une responsabilité des organes de la RCA qui désignent une majorité d'administrateurs au sein de ces filiales. Dans ce cadre, une note de gouvernance des filiales sera adoptée par le Conseil d'administration de la RCA.

Par ailleurs, dans l'esprit des principes du Contrat de gestion de la Ville, la RCA étudie les possibilités de mutualisation de certains départements (RH, comptabilité, MP) entre la filiale Crématorium et la RCA. Des premiers résultats devraient se concrétiser prochainement.

→ Le cadre organique pour **2026** propose un total de **66,9 ETP**,
soit une augmentation de 9,2 par rapport au cadre projeté 2025.

	Poste	Remarques	Cadre projeté 2025 en ETP	Situation au 31/12/2025	Cadre projeté 2026 en ETP
Administration générale	Directeur gérant		1	1	1
	Cheffe de Division/Juriste		1	1	1
	Chef de Projets		1	1	1
	Responsable Financière		1	1	1
	Responsable Support/Com - Secrétaire de direction		1	1	1
	Responsable Com usagers		0,8	1	1
	SOUS-TOTAL		5,8	6	6
Services généraux	Responsable technique	Détaché Ville	1	1	1
	Coordinateur technique		0	0	1
	Ouvriers polyvalents		0	0	3
	Support RH et BC		0,75	0,75	0,75
	Support Cheffe de Division/Juriste		1	1	1
	Conseiller en prévention		0,5	0,5	1
	Support Comptabilité		1	1	1
	SOUS-TOTAL		4,25	4,25	8,75
Pôle Immo et Loisirs	Brigadier - CDL		1	1	1
	Ouvriers forestiers - CDL	Forestiers et polyvalents	3,5	3,5	3
	Secrétaire - CDL		0,25	0,25	0,25
	Chargé de projets - CDL		1	1	1
	Ouvrier qualifié - MG		0,5	0,5	0
	Employé d'administration - CDV		1	1	1
	SOUS-TOTAL		7,25	7,25	6,25
Pôle Piscines	Directeur		1	1	1
	Moniteur Général d'organisation		1	1	1
	Gestionnaire Caqua et Yernaux		1	1	1
	Surveillants de bassin		7,5	7,5	7,5
	Surveillant de bassin	Détaché Ville	1	1	1
	Technicien piscines		0,5	0,5	0,5
	Employées de caisse		3	3	3
	Vestiariste		3	3	3
	Vestiariste	Etudiant W-E permanent	0,5	0,5	0,5
	Vestiariste	Détaché Ville	1	1	1
	Ouvriers polyvalents YERNAUX		0	0	3
	Employé de caisse YERNAUX		0	0	1
	Vestiariste YERNAUX		0	0	1
	Surveillants de bassin YERNAUX		0	0	3
	SOUS-TOTAL		19,5	19,5	27,5
Pôle Mobilité	Chef de Division		1	1	1
	Support Chef de Division		1	1	1
	Data analyste		0,5	0,5	0,5
	Coordinateur des équipes		0,5	0,5	0
	Employé d'administration		4,8	4,8	4,8
	Employé d'accueil		0,6	0,6	0,6
	Agents constatateurs		8,5	8,5	8,5
	Techniciens voirie		2	3	0
	Techniciens Parko		2	2	2
	SOUS-TOTAL		20,9	21,9	18,4
	TOTAL GENERAL		57,7	58,9	66,9

Le cadre projeté 2025 prévoyait **57,7** ETP.

Au 31/12/2025, la situation du personnel est de **58,9** ETP en raison du :

- Passage à temps plein du responsable communication envers les usagers **(+0.2)** nécessaire suite au développement conséquent de la communication notamment autour du nouveau règlement redevance ;
- Recrutement d'un ouvrier polyvalent **(+1)** en vue de renforcer l'équipe, conséquence directe de la reprise en gestion des Parkings Tresignies et Zoé Drion courant 2025.

La RCA est en pleine expansion et les diverses missions qui lui sont confiées par la Ville continueront d'évoluer les prochains mois avec, notamment, la reprise du Parking Grand Palais et la gestion effective du Centre sportif Yernaux.

Dans ce cadre, une profonde révision de l'organisation générale des services est en cours d'élaboration afin d'éclaircir et de compléter les rôles de chacun au sein des différents services. Ce réaménagement aura pour conséquence que les fonctions de certains agents seront revues et/ou élargies, rendant dès lors notre personnel plus efficient et évitant ainsi de nouveaux recrutements.

Cette réorganisation interne est rendue possible grâce aux investissements consentis ces dernières années, que cela soit au niveau des formations suivies par le personnel ou par les logiciels de pointe acquis afin d'améliorer la gestion entre les différentes structures.

Citons par exemple ;

- Le passage à temps plein du Conseiller en prévention pour lequel son mi-temps de coordinateur d'équipes du stationnement ne sera pas remplacé. Ces tâches seront réparties parmi les équipes internes du secteur ;
- La création d'un poste de « Coordinateur technique » nécessaire afin de servir de relais entre le Directeur Technique et les équipes de terrain. Ce Pôle intervenant au sein de l'ensemble des secteurs d'activités, il est et sera l'un des plus sollicités dans le cadre de l'extension des activités. Les ouvriers polyvalents, autrefois rattachés à un secteur spécifique, sont maintenant regroupés autour d'un seul et même Pôle, le Pôle maintenance générale de la RCA ;
- Le Moniteur Général d'organisation de l'Hélios continuera de voir ses fonctions évoluer également. Avec les reprises des piscines Yernaux et de Marchienne, il y a lieu que ce dernier joue un rôle transversal et assure une communication entre la direction des différents bassins et le Directeur du Pôle Piscines ;
- Les caissières de la piscine Hélios bénéficieront quant à elles, début 2026, d'un logiciel de caisse intelligent. Leur rôle s'étendra par corollaire à une fonction davantage administrative, allégeant le Directeur du Pôle Piscines de, notamment, la gestion des mails entrant des usagers, la gestion du reassort des distributeurs, etc.

Le cadre projeté 2026 annonce **66,9** ETP, soit **+8** ETP par rapport à la situation 2025. Cette augmentation provient de la reprise en gestion par la RCA du Centre sportif Yernaux, annoncée courant 2026 et pour laquelle les recrutements suivants seront nécessaires :

- ➔ **+3** ETP - Ouvriers polyvalents
- ➔ **+1** ETP – Employé de caisse
- ➔ **+1** ETP – Vestiaire
- ➔ **+3** ETP – Surveillants de bassin

Aspects financiers

Le budget initial 2026 a été arrêté par le Conseil d'administration en date du 2 septembre 2025. De nouveaux travaux budgétaires ont été réalisés en collaboration avec la Ville de Charleroi menant à un budget 2026 revu, qui sera soumis pour approbation au Conseil d'administration du 2 décembre 2025, simultanément au Plan d'entreprise.

Recettes

Les recettes de la RCA proviennent essentiellement du chiffre d'affaires généré par ses activités, incluant, lorsque c'est prévu, le subside au prix inscrit dans le Contrat de gestion. Ensemble, ces éléments constituent 59 % des recettes estimées pour 2026.

La RCA perçoit également divers subsides, notamment : le financement alternatif (CRAC) relatifs aux travaux du Centre aquatique de 2012 à 2014, les aides d'Infrasport pour le système de détection anti-noyade de la piscine Hélios et le dispositif APE. Ce dernier est réduit de 25 % par le Gouvernement wallon à partir de l'exercice 2026, soit une perte de 45k €.

Les produits comprennent en outre la prise en charge intégrale par la Ville des frais liés au stationnement en voirie dans le cadre de la mission exercée à titre gratuit, ainsi que la refacturation du coût du transport des voyageurs vers le Centre de vacances.

Dépenses

Le coût des rémunérations intègre les prévisions du Bureau fédéral du Plan au 1^{er} juillet 2025, qui annoncent une indexation en avril 2026, prévisions confirmées en novembre 2025. Le coût des énergies est établi sur base des estimations de la centrale d'achat CENEO, avec des ajustements tenant compte de la baisse de consommation constatée sur plusieurs sites.

Les principales charges nécessaires à la réalisation des missions confiées à la RCA sont les frais de personnel (36%), les frais liés à l'entretien des installations (11%), l'amortissement des investissements réalisés sur l'ensemble des secteurs (12%), la dotation au concessionnaire du Centre de vacances (5.8%), ainsi que les frais liés au recouvrement des créances (4%).

Investissements et emprunts

Le montant total des emprunts s'élève à 18.247.901,61 € (solde restant dû : 9.219.565,70 €).

Le taux moyen est de 2,35 %.

Perspectives d'investissements

Les projets suivants comprennent des investissements réalisés, en cours et à l'étude.

Les investissements réalisés impactent déjà les comptes ; ceux en cours les impacteront à leur mise en service ; ceux à l'étude uniquement en cas de concrétisation et à compter de leur mise en service. Tous les investissements mis en exploitation sont comptabilisés en immobilisations et amortis dès leur mise en service.

Exercice	Situation	Libellé	Secteur	Dépenses	Subsides
2025	Réalisé	Robot nettoyeur	Hélios	17.169,00	
2025	En cours	Matériel d'exploitation + vidéo surveillance Drion	Parko	160.000,00	
2025	Réalisé	Matériel roulant (2 véhicules utilitaires)	Parko	56.357,74	
2025	En cours	Matériel roulant	CSD	27.000,00	
2025	En cours	Batiment technique + travaux	Parking en voirie	400.304,87	
2026	En cours	Smartsan	Parking en voirie	100.000,00	81.639,10
2026	En cours	Bâche thermique	CA	358.000,00	205.000,00
2026	En cours	Logiciel de caisse	Pôle piscines	55.000,00	
2026	En cours	Bêtons Siège administratif	Adm	50.000,00	
2026		Robot nettoyeur	Yernaux	20.000,00	
2026		Remise en état bureaux administratifs (gestionnaire, salle de réunion)	Yernaux	50.000,00	
2026		Réfection conciergerie	Yernaux	125.000,00	
2026		Matériel spécifique piscines + infirmerie	Yernaux	25.000,00	
2026		Grands parasols	CA	25.000,00	
2026		Réaménagement des abords	CSD	100.000,00	
2026		Leftside - Aménagement zone pkg Rivages avec TEC	Parking en voirie	250.000,00	
2027		Modules aquatiques	CA	100.000,00	

Les projets Renowatt sont actuellement en cours d'examen et font l'objet d'un traitement spécifique en concertation avec la Ville.

Pour mémoire, l'estimation des marchés publics lancés par Renowatt est

Exercice	Situation	Libellé	Secteur	Dépenses	Subsides
		Travaux Renowatt + Etudes	Hélios	3.465.000,00	1.226.993,00
		Rénovation bâtiment principal	CSD	4.177.340,00	958.747,27

11

Flux financiers Ville - RCA

La RCA prend en charge l'ensemble des frais propres liés à ses activités, qui lui sont facturés par la Ville, qu'il s'agisse de mises à disposition de personnel, de frais d'énergies ou de taxes communales.

En 2016, la mise en place du Contrat de gestion remplaçait le système de dotation. Depuis lors, l'intervention communale a pris la forme d'une subside au prix et d'un subside de fonctionnement résiduaire pour les activités non subsidiées au prix.

Par l'inscription d'un montant à son budget ordinaire, la Ville plafonne quasi complètement le montant versé directement à la RCA. A partir de l'exercice 2021, la RCA n'a plus reçu aucun subside de fonctionnement. Toutes les activités sont financées par le biais d'un subside au prix.

Le flux Ville – RCA depuis 2021 se présente comme suit :

	2021	2022	2023	2024	Remarques
Application du subside au prix sur base du contrat de Gestion TVAC	2.325.287	2.549.088	3.507.536	3.452.143	3 267 193 de chiffre d'affaires pour la RCA.
Éléments exceptionnels	632.880	409.569 Mem			
	Mem et CA	-31.209		-89.799	
		Immo Digue		Immo Digue	
Dépenses totales Ville	2.958.167	2.927.448	3.507.536	3.362.344	Contrat de gestion Ville + éléments exceptionnels
Résultat RCA	81.067	7.776	265.465	118.008	

L'intervention de la Ville est de 3,3M € en 2025 et est estimée à 3,2M € en 2026. Entre janvier 2021 et octobre 2025, l'inflation cumulée, calculée sur la base des taux annuels moyens disponibles, représente environ 22 %. Sur cette période, les dépenses totales de la Ville ont progressé nettement moins que l'inflation : si elles avaient suivi l'évolution des prix, elles atteindraient environ 3,6M € en 2025.

Mesures de gestion

La RCA de Charleroi est une RCA d'une ville sous plan de gestion. En tant qu'entité consolidée de celle-ci, elle est naturellement soumise aux mêmes logiques d'économies et d'efficience, tout en veillant à garantir un service au public de qualité.

Dès lors, le Plan d'entreprise de la RCA s'inscrit dans la logique du plan de gestion de la Ville et sur les concepts contenus dans ce plan, en particulier les éléments suivants :

- Maîtrise de la masse salariale
- Economies d'Énergie
- Synergies opérationnelles
- Choix de l'acteur le plus pertinent

En termes de RH, la réorganisation des services et l'adaptation constante de certaines fonctions, afin d'absorber les nouvelles missions confiées par la Ville, permettent d'aboutir à des coûts de personnel sous totale maîtrise. En termes d'ETP, alors que la RCA voit ses missions s'élargir, son volume d'emploi reste stable. Certaines revalorisations du personnel permettent notamment une extension des fonctions sans nécessiter d'engagement supplémentaire. A seul titre d'exemple, ces dernières années, le Pôle Piscines a diminué de plusieurs ETP tout en élargissant ses plages d'ouverture. De même, le Pôle Mobilité gère le double d'abonnés d'il y a six ans, avec le même effectif *Off Street*.

12

Secteur	ETP moyen 2018	ETP moyen 2019	ETP moyen 2020	ETP moyen 2021	ETP moyen 2022	ETP moyen 2023	ETP moyen 2024
ADM	6,8	6,08	6,44	7,21	7,81	7,63	7
AQUA	4,36	4,69	2,39	2,78	3,35	3,18	2,68
CDL	3	3,12	4,32	5,51	5,8	5,8	5,99
CDV	1	1	1	1	1	1	1
Hélios	21,21	21,33	20,23	18,93	18,73	19,21	19,48
ParkO	1,05	1	1,24	1	1	1,5	3
ParkV	17,37	18,65	18,16	20,24	18,95	19,38	20,59
Total	54,79	55,87	53,78	56,67	56,64	57,7	59,74

Le volet économies d'énergie a été concrétisé par la signature d'une convention avec Renowatt qui devrait déboucher sur la conclusion d'un contrat de performance énergétique début 2026. Sur base de celui-ci, des investissements économiseurs d'énergie seront envisagés rapidement, avec des retombées en termes de rendement. A côté de ce chantier prioritaire, divers investissements ponctuels ont déjà été réalisés en vue de maîtriser certains coûts énergétiques.

Les synergies opérationnelles constituent un réflexe permanent au sein de la Régie : se greffer aux marchés Ville lorsque cela est pertinent, à un marché cadre provincial ou régional lorsque l'occasion se présente, mais également réfléchir aux missions que la RCA peut réaliser également pour une ou plusieurs de ses filiales (marchés publics, comptabilité, etc...) font partie de la pratique de la Régie.

Enfin, dans le cadre du « **choix de l'opérateur le plus pertinent** », la Régie continue à se montrer transparente et proactive dans la réflexion avec la Ville, tant pour accomplir de nouvelles missions que pour en arrêter certaines (comme l'organisation des spectacles à destination des aînés).

III. Eléments par secteur et Budget 2026

Pour chaque secteur, il est fait état :

- De la vision stratégique, à moyen et long terme, de l'évolution du secteur
- Du contenu de la mission confiée par le Contrat de gestion ;
- De la manière dont cette mission est mise en place, éventuellement sur base d'éléments factuels de l'exercice en cours ;
- Des éléments propres au budget de l'exercice 2026 :

III.1. *Administration Générale*

Vision stratégique

A travers son secteur « Administration générale », la RCA apporte son soutien à l'ensemble de ses secteurs d'activités. La RCA développe une expertise juridique et financière affinée lui permettant d'envisager l'extension qualitative et quantitative de ses activités.

Une attention particulière et constante est portée à la formation du personnel, tant en vue de l'acquisition de nouvelles compétences qu'en vue d'asseoir les connaissances déjà acquises. La formation du personnel permet notamment de pouvoir développer un contrôle de gestion efficient au niveau de la comptabilité, de mettre en place une gestion des stocks et une gestion des risques. La formation du personnel donne également des perspectives de mobilité interne ou d'évolution de carrière.

La RCA porte également un attachement fort à sa responsabilité sociétale d'entreprise, d'autant plus marquée qu'elle est une émanation d'un pouvoir public. Que ce soit en sa qualité d'employeur, de pouvoir adjudicateur ou encore de débiteur, elle se doit d'avoir une attitude la plus exemplaire possible.

Enfin, la RCA, non contente de « savoir-faire », veille aussi à « faire savoir » en offrant une communication claire à tous ses usagers et une communication institutionnelle sincère et réactive.

14

Missions établies au contrat de gestion

Le contrat de gestion ne confie aucune mission spécifique au secteur.

Éléments marquants pour l'année 2026

La réalisation d'un audit complet de légalité, notamment en rapport au règlement sur la protection des données, se poursuivra courant 2026. **Le service juridique** sera également chargé de relancer divers marchés importants ; citons ceux des divers conseils juridiques, de huissiers, de maintenance des photocopieurs et des horodateurs. Le marché relatif à l'organisation de classes de montagne, nouvelle mouture, devra être suivi de près.

Une décision sera prise en début d'exercice concernant la suite à donner aux négociations avec le candidat potentiel pour la concession du Lake Side, en concertation avec la Ville.

Le service sera également amené à suivre les divers litiges en cours, que ce soit au niveau des travaux réalisés au Centre aquatique, de la Copropriété ou de la concession de la cafétéria du Centre aquatique, ainsi que de la mise en vente du site de Marcinelle-en-Montagne.

Le Conseiller en prévention mettra en œuvre son nouveau Plan global de prévention qui, pour rappel, porte sur les cinq prochaines années (2026-2030). Il continuera de suivre l'évolution du chantier au Centre sportif Yernaux, mais aussi de la piscine de Marchienne.

Avec son passage à un temps plein, le Conseiller sera amené à se rendre davantage sur les différents sites de la RCA afin de s'assurer du respect des normes de sécurité, tant pour le matériel utilisé et présent au sein des diverses structures, que pour le personnel.

Début 2026, le nouveau système de gestion informatisée de l'offre commerciale des diverses piscines dont la RCA a, et aura, la gestion sera opérationnel. **Le service Comptabilité** devra appréhender ses nouvelles fonctionnalités et veillera à l'implémentation de la piscine Yernaux. Celui-ci permettra de dégager un temps non négligeable, non seulement pour le service comptabilité, mais également pour les équipes de terrain des piscines, nécessaire au vu de l'extension et de la diversification des activités de la RCA.

Le service RH sera également fort sollicité courant 2026. Il devra jongler entre l'intégration du personnel Yernaux et le changement de son logiciel de pointage, imposé par la firme actuelle.

La communication poursuivra son développement. Avec le passage à temps plein du responsable communication envers les usagers, plusieurs nouveautés pourront être proposées au-delà de la gestion quotidienne des réseaux sociaux. Ainsi une FAQ sera réalisée pour la piscine Hélios, des flyers pour le Centre aquatique, des brevets pour l'Ecole de natation, etc. En parallèle, le site Internet de la RCA sera upgradé afin de répondre aux normes d'accessibilité, de mettre à jour les informations s'y trouvant, d'intégrer la piscine Yernaux et de permettre certaines modifications par notre agent, en interne, épargnant dès lors des frais à chaque modification sollicitée.

Au niveau **Projets/Infrastructures**, les diverses négociations dans le cadre du partenariat avec Renowatt se poursuivront, sauf avis contraire de la Ville. En effet, dans le cadre des mesures imposées à la Ville par le Plan oxygène, cette dernière devra se positionner quant à la poursuite des marchés pour la conclusion de contrats énergétiques tant à la piscine Hélios, qu'au Centre de loisirs de Marcinelle et les autres sites.

Le Chef de projets continuera de suivre le marché de maintenance du parc informatique, et veillera notamment à la réalisation des diverses recommandations émises par la firme suite à l'audit réalisé courant 2025.

Enfin, suite à l'acquisition du nouveau bâtiment pour l'installation des services techniques, le Chef de projets sera amené à organiser le déménagement du service et à lancer les divers marchés publics de travaux.

Si les négociations aboutissent dans le dossier Lake Side, les marchés de travaux devront également être suivis par l'intéressé.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Administration générale	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		949.057,13
60/64 + 65	Charges courantes	949.057,13
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	947.076,75
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	236.181,81
60	Approvisionnements et marchandises	0,00
61	Services et biens divers	236.181,81
610001	Charges locatives/copropriété	1.072,00
610100	Loyer matériel	356,03
610202	Location programme	9.550,00
611000	Entretien et réparations des locaux	5.973,33
611100	Entretien matériel	18.732,00
611101	Entretien photocopieur	3.300,00
611203	Entretien réparations véhicules	2.000,00
612000	Eau	500,00
612010	Gaz	1.500,00
612020	Electricité	933,33
612030	Carburant	4.400,00
612100	Téléphone	600,00
612110	Internet	11.956,00
612120	Poste	1.500,00
612300	Imprimés et fournitures de bureau	1.000,00
612501	Prestations informaticiens	16.550,00
612600	Petit matériel non amortissable	600,00
613100	Assurance incendie	173,33
613110	Assurance vol	350,00
613120	Assurance autos	1.840,00
613140	Assurances RC	8.700,00
613211	Honoraires comptables	42.500,00
613212	Honoraires prestations	3.824,00
613220	Cotisations aux groupements prof.	620,00
613230	Honoraires service social	1.912,32
613250	Publications légales	540,00
613310	Voyages, déplacements, représentations	600,00
614600	Missions et réception	1.400,00
614700	Documentation	400,00
617100	Mise à disposition de personnel Ville	92.799,46
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	683.893,16
620200	Employés - Rémunérations	506.377,53
621200	Charges patronales employés	146.849,48
623000	Assurances du personnel	4.300,00
623200	Charges diverses	9.996,00
623300	Formation personnel	5.600,00
623500	Médecine du travail	788,00
623600	Frais de cantine	1.800,00
623700	Chèques repas	7.216,44
623800	Frais de déplacements	965,71
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	27.001,77
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	11.622,45
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	15.379,32
64	Autres charges d'exploitation	0,00
65	Charges financières	1.980,39
650000	Intérêts Belfius	1.980,39
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Administration générale	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		4.956,00
70/74 + 5	Produits courants	4.956,00
70/74	Produits d'exploitation	4.956,00
70	Chiffres d'affaires total	0,00
70	Chiffre d'affaires propre	0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	0,00
74	Autres produits d'exploitation	4.956,00
745100	Avantages en nature	4.956,00
75	Produits financiers	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	-942.120,75
RC	Résultat courant	-944.101,13
R	Résultat	-944.101,13

La clé de répartition permet de mettre en évidence les secteurs qui sollicitent le plus de charge de travail au Pôle « support ADM ».

De 2023 à 2025, le personnel de support ADM est réparti selon la clé de répartition suivante :

AQUA	CDL	CREMA	MARCHE	HELIOS	IMMO	CDV	PARKV	PARKO
8	4	1	7	13	0	13	40	14

L'intégration de nouveaux sites d'exploitation nécessite de revoir cette répartition à partir de l'exercice 2026 :

AQUA	CDL	CREMA	MARCHE	HELIOS	IMMO	CDV	PARKV	PARKO	YERNAUX
5	5	1	5	12	0	8	40	15	9

Cette répartition est globalisée par secteur et mentionnée en fin de budget de chacun des centres de coûts, à l'exception du parking en voirie. Il convient de préciser que cette répartition n'impacte réellement que ce dernier ; le coût total du parking en voirie étant porté en compte de l'Administration Communale de Charleroi à la clôture de l'exercice comptable depuis 2019.

Evolution du résultat

N° Compte	Administration générale	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		944.912,80	940.071,43	945.217,12	949.057,13
60/64 + 65	Charges courantes	869.912,80	876.402,38	945.217,12	949.057,13
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	864.157,12	873.651,56	935.652,13	947.076,75
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	243.808,81	253.681,22	259.115,12	236.181,81
60	Approvisionnements et marchandises	466,34	572,62	0,00	0,00
61	Services et biens divers	243.342,47	253.108,60	259.115,12	236.181,81
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	530.559,99	585.994,96	636.684,56	683.893,16
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	75.498,02	33.852,38	39.852,45	27.001,77
64	Autres charges d'exploitation	14.290,30	123,00	0,00	0,00
65	Charges financières	5.755,68	2.750,82	9.564,99	1.980,39
66	Charges exceptionnelles				0,00
67	Impôts sur le résultat	75.000,00	63.669,05		0,00
Classe 7 - PRODUITS		8.042,40	5.659,61	5.027,75	4.956,00
70/74 + 5	Produits courants	5.685,05	5.251,45	5.027,75	4.956,00
70/74	Produits d'exploitation	2.704,81	4.429,36	5.027,75	4.956,00
70	Chiffres d'affaires total	16,53			0,00
70	Chiffre d'affaires propre				0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				0,00
74	Autres produits d'exploitation	2.688,28	4.429,36	5.027,75	4.956,00
75	Produits financiers	2.980,24	822,09		0,00
76	Produits exceptionnels	46,48	408,16		0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	2.310,87			0,00
RE	Resultat d'exploitation	-861.452,31	-869.222,20	-930.624,38	-942.120,75
RC	Résultat courant	-864.227,75	-871.150,93	-940.189,37	-944.101,13
R	Résultat	-936.870,40	-934.411,82	-940.189,37	-944.101,13
	Répartition adm sur stationnement en voirie	-344.748,16	-348.460,37	-376.075,75	-377.640,45

Vision stratégique

La RCA a pour ambition de mettre en place un Pôle Piscines, en développant une expertise organisationnelle, financière et réglementaire, permettant d'offrir un service public de qualité et efficient en tant que gestionnaire de piscines publiques. Ce Pôle intégrera progressivement toutes les piscines communales et sera ouvert à tous types de partenariats, privés comme publics.

La Régie portera une attention particulière aux économies d'énergie et aux aspects environnementaux, tant lors des travaux de conception/rénovation des piscines que lors de leur entretien quotidien.

Afin de pouvoir offrir un service le plus diversifié possible, chaque piscine devra avoir sa spécificité pour répondre aux besoins des usagers : public scolaire, avec priorité pour les années pour lesquelles la natation est inscrite au programme ; public familial ; clubs et associations sportives, avec priorité à celles qui font de l'apprentissage et à celles travaillant à une pratique inclusive de la natation.

Les horaires seront adaptés à chacune des réalités en veillant à la fois à utiliser rationnellement les équipes, amenées à travailler sur différents sites, et à répondre aux divers besoins des usagers.

En outre, dans la logique de l'opérateur le plus pertinent, la RCA sera amenée à gérer diverses installations sportives en lien avec les bassins de natation, notamment dans des complexes intégrés. Elle assumera ce rôle en parfaite intelligence avec les gestionnaires des autres complexes communaux.

Éléments marquants pour l'année 2026

Le développement du Pôle se poursuivra courant de l'exercice.

Actuellement gestionnaire de deux bassins, l'Hélios et le Centre aquatique, la RCA passera à quatre piscines d'ici fin 2026.

La RCA connaîtra ses premiers mois d'exploitation du **Centre sportif Yernaux** au cours de l'exercice. A ce jour, même si la date de reprise exacte n'est pas encore arrêtée, le planning de fin des travaux permet d'envisager une exploitation dans les six mois. Dès la reprise effective, divers menus travaux devront y être opérés avant la réouverture au public, notamment afin d'aménager un bureau pour le gestionnaire.

Dans l'intervalle, les préparatifs couvriront plusieurs volets : administratifs (ROI, bail, contrats du personnel, reconnaissance CSL), sécuritaires (défibrillateur, matériel de premiers secours, plans d'urgence), logistiques (appareil d'analyses, frigo, lignes d'eau), informatique et communicationnel (PC, téléphonie), ainsi que la coordination des prestataires externes pour le nettoyage et la maintenance.

Parallèlement, la RCA continuera d'accompagner les travaux de rénovation de la **piscine de Marchienne-au-Pont**. Le planning actuel des travaux annonce une réouverture au public début 2027. Les mêmes étapes seront mises en œuvre, adaptées aux spécificités locales.

A **l'Hélios**, l'élargissement de l'offre de l'Ecole de natation, créée en septembre 2025, sera envisagée avec une multiplication des créneaux disponibles afin de répondre à la forte demande. Son implémentation dans d'autres bassins sera également étudiée.

Aussi, grâce à l'attribution fin 2025 d'un marché public d'architecte, divers aménagements destinés à améliorer le confort des usagers vont être envisagés. Ainsi, des luminaires seront installés en façade afin d'améliorer l'éclairage, l'aménagement de la zone pieds-nus sera examiné et le bureau de la Direction sera réaménagé, tout comme le bureau d'accueil.

Au **Centre aquatique**, les travaux d'installation de la bâche thermique sur le grand bassin devraient débuter pour être opérationnelle début mai.

Au-delà des opérations de maintenance annuelles, la préparation de la saison 2026 passera également par divers travaux : réparation de lampes + câbles au niveau des douches, réparation de l'ascenseur, réparation de dégâts divers autour des bassins (bétons), création de bancs pour le déchaussement, etc.

Diverses pistes d'amélioration de l'expérience « client » sont par ailleurs à l'étude, telle que l'installation d'un espace ombragé autour de la pataugeoire ou encore de modules de jeux aquatiques. En fonction des budgets alloués, ces propositions seront soumises au Conseil d'administration pour approbation.

De la sorte, le Pôle Piscines poursuit sa volonté de renforcer l'accessibilité aux plus jeunes ainsi que de diversifier ses activités.

Afin de favoriser la coordination entre les divers sites et services, une répartition claire des responsabilités, permettant à chacun de savoir précisément ses missions et son rôle, est en cours de réalisation. Cette réorganisation vise également à optimiser la complémentarité des équipes et facilitera la prise de décision, tout en assurant un suivi régulier des performances et une adaptation rapide aux besoins opérationnels.

A. Pôle Piscines – Hélios

Missions établies au Contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer l'entretien et le maintien en état des installations de la piscine ;
- D'accueillir le public sur site dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, 7 jours sur 7, sauf jours fériés et fermetures pour l'organisation de compétitions ou entretien des installations ;
- De veiller à diversifier les publics fréquentant la piscine ;
- De favoriser l'organisation de compétitions d'envergure au sein de l'exploitation ;
- D'accueillir le public scolaire en veillant à l'équilibre et à la rotation des utilisateurs ;
- D'accueillir les clubs sportifs dans des conditions favorables tant des clubs eux-mêmes que de leurs membres ;
- De veiller à une utilisation rationnelle des énergies et à privilégier les énergies renouvelables.

Aspects tarifaires et intervention dans le prix

La fixation des tarifs d'accès à la piscine est laissée au libre choix de la RCA.

Néanmoins, le bain adulte d'un habitant de l'entité ne peut en aucun cas dépasser les 5,00 (cinq) euros et celui d'un enfant de moins de 12 ans, d'un adulte de plus de 65 ans ou des titulaires d'une carte « famille nombreuse » ne peut dépasser les 3,50 (trois euros cinquante). Les bains des enfants de moins de 3 ans doivent rester gratuits.

L'intervention de la Ville dans le prix payé par l'utilisateur, quelle que soit sa catégorie est de :

- 18,00 (dix-huit) euros HTVA du premier au 50.000^e bain
- 14,00 (quatorze) euros HTVA du 50.001^e au 100.000^e bain
- 4,09 (quatre euros neufs cents) HTVA du 100.001^e au 150.000^e bain
- 0,01 (un cent) HTVA à partir du 150 001^e bain

De la sorte, sur base de 200 000 entrées annuelles, l'intervention maximale possible de la Ville s'élève pour ce secteur à 1.805.000,00 € HTVA, soit, au taux actuel de 6% de TVA, à 1.913.300,00€ TVAC.

Objectifs de fréquentation

- 180.000 visiteurs dont 90.000 scolaires
- 6 jours de compétitions/an
- 25h/sem de location à des clubs

BUDGET 2026 - Hélios

Charges

N° Compte	Piscine Hélios	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		2.508.612,20
60/64 + 65	Charges courantes	2.508.612,20
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	2.501.175,74
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	1.053.975,85
60	Approvisionnements et marchandises	20.500,00
604002	Achats marchandises distributeurs	20.000,00
604003	Achats divers	500,00
61	Services et biens divers	1.033.475,85
610202	Location programme	756,00
611000	Entretien et réparations des locaux	505.450,00
611100	Entretien matériel	18.704,11
612000	Eau	85.050,00
612010	Gaz	153.300,00
612020	Electricité	136.518,35
612100	Téléphone	2.700,00
612110	Internet	1.692,00
612120	Poste	800,00
612300	Imprimés et fournitures de bureau	800,00
612500	Matériel informatique	500,00
612501	Prestations informaticiens	800,00
612600	Petit matériel non amortissable	4.500,00
613100	Assurance incendie	18.100,00
613212	Honoraires prestations	8.720,00
613220	Cotisations aux groupements prof.	800,00
613230	Honoraires service social	3.315,00
617100	Mise à disposition de personnel Ville	90.970,39
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	1.036.594,66
620200	Employés - Rémunérations	665.877,38
620300	Ouvriers - Rémunérations	105.752,08
621200	Charges patronales employés	188.064,44
621300	Charges patronales ouvriers	30.668,10
623000	Assurances du personnel	15.000,00
623200	Charges diverses	6.852,00
623300	Formation personnel	3.960,00
623400	Vêtements de travail	2.000,00
623500	Médecine du travail	2.081,50
623700	Chèques repas	14.339,16
623800	Frais de déplacements	2.000,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	340.000,23
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	1.646,48
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	338.353,75
64	Autres charges d'exploitation	70.605,00
640302	Taxes diverses	70.605,00
65	Charges financières	7.436,46
650000	Intérêts Belfius	7.436,46
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Piscine Hélios	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		2.623.222,50
70/74 + 5	Produits courants	2.623.222,50
70/74	Produits d'exploitation	2.613.945,50
70	Chiffres d'affaires total	2.374.015,50
70	Chiffre d'affaires propre	568.815,50
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	1.805.200,00
703000	Entrées piscine	472.115,50
703004	Accès piscine - clubs	96.700,00
707000	Intervention Ville	1.805.200,00
74	Autres produits d'exploitation	239.930,00
744000	Commissions et courtages	7.000,00
745100	Avantages en nature	5.340,00
747100	Subventions	142.590,00
748400	Refacturation de frais	50.000,00
748500	Ventes distributeurs	35.000,00
75	Produits financiers	9.277,00
753000	Subsides en capital et en intérêts	9.277,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	112.769,76
RC	Résultat courant	114.610,30
R	Résultat	114.610,30

23

Evolution du résultat

N° Compte	Piscine Hélios	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		2.306.923,72	2.516.897,13	2.560.204,51	2.508.612,20
60/64 + 65	Charges courantes	2.046.462,42	2.516.897,13	2.560.204,51	2.508.612,20
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	2.042.046,47	2.513.266,86	2.549.255,76	2.501.175,74
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	1.085.826,35	1.084.086,57	1.107.937,17	1.053.975,85
60	Approvisionnements et marchandises	971,98	9.533,32	12.600,00	20.500,00
61	Services et biens divers	1.084.854,37	1.074.553,25	1.095.337,17	1.033.475,85
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	999.559,69	1.043.879,29	1.055.921,44	1.036.594,66
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	48.623,08	337.799,20	343.814,95	340.000,23
64	Autres charges d'exploitation	-91.962,65	47.501,80	41.582,20	70.605,00
65	Charges financières	4.415,95	3.630,27	10.948,75	7.436,46
66	Charges exceptionnelles	260.461,30			0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		2.780.986,51	2.838.986,91	2.718.067,25	2.623.222,50
70/74 + 5	Produits courants	2.780.879,36	2.838.986,91	2.718.067,25	2.623.222,50
70/74	Produits d'exploitation	2.771.402,36	2.829.689,99	2.708.790,25	2.613.945,50
70	Chiffres d'affaires total	2.501.270,40	2.547.753,50	2.435.314,75	2.374.015,50
70	Chiffre d'affaires propre	501.659,90	542.254,50	519.814,75	568.815,50
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	1.999.610,50	2.005.499,00	1.915.500,00	1.805.200,00
74	Autres produits d'exploitation	270.131,96	281.936,49	273.475,50	239.930,00
75	Produits financiers	9.477,00	9.296,92	9.277,00	9.277,00
76	Produits exceptionnels	107,15			0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	729.355,89	316.423,13	159.534,49	112.769,76
RC	Résultat courant	734.416,94	322.089,78	157.862,74	114.610,30
R	Résultat	474.062,79	322.089,78	157.862,74	114.610,30
	Répartition adm sur le secteur	-121.793,15	-121.473,54	-122.224,62	-113.292,14
	Résultat du secteur adm compris	352.269,64	200.616,24	35.638,12	1.318,16

B. Pôle Piscines - Centre Aquatique

Missions établies au contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer l'entretien et le maintien en état des installations du Centre aquatique de Marcinelle ;
- D'accueillir le public sur site dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène durant les week-end et jours fériés, en fonction de la météo, du 1^{er} mai au 15 juin et chaque jour, en fonction de la météo, du 15 juin au 31 août
- De veiller à diversifier les publics fréquentant la piscine et de permettre à un maximum d'usagers différents de profiter des installations ;
- De garantir une tranche horaire réservée aux nageurs sportifs avant ou après l'ouverture au public ;
- De mettre en concession la cafétéria en veillant à assurer une prestation aussi large que possible durant les heures d'ouverture de la piscine ;
- De veiller à une utilisation rationnelle des énergies et à privilégier les énergies renouvelables.

24

Aspects tarifaires et intervention dans le prix

La fixation des tarifs d'accès au Centre aquatique est laissée au libre choix de la RCA.

Néanmoins, le bain adulte d'un habitant de l'entité ne peut en aucun cas dépasser les 8,00 (huit euros) et celui d'un enfant de moins de 12 ans, d'un adulte de plus de 65 ans ou des titulaires d'une carte « famille nombreuse » ne peut dépasser les 5,00 (cinq euros). Les bains des enfants de moins de 3 ans doivent rester gratuits.

L'intervention de la Ville dans le prix payé par l'utilisateur, quelle que soit sa catégorie est de :

- 50,00 (cinquante) euros HTVA du 1^{er} au 5.000^e bain
- 40,00 (quarante) euros HTVA du 5.001^e au 10.000^e bain
- 30,00 (trente) euros HTVA du 10.001^e au 15.000^e bain
- 20,35 (vingt euros et trente-cinq cents) HTVA du 15.001^e au 20.000^e bain
- 0,01 (un cent) HTVA à partir de 20 001^e bain

De la sorte, sur base de 25 000 entrées annuelles, l'intervention maximale possible de la Ville est fixée pour ce secteur à hauteur de 701.800,00 € HTVA, soit au taux actuel de 6% de TVA, 743.908,00 € TVAC.

Objectifs de fréquentation

25.000 visiteurs dont 5.000 nageurs sportifs.

BUDGET 2026 – Centre aquatique

Charges

N° Compte	Centre aquatique	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		846.292,85
60/64 + 65	Charges courantes	846.292,85
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	730.761,65
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	216.484,95
60	Approvisionnements et marchandises	800,00
604003	Achats divers	800,00
61	Services et biens divers	215.684,95
610100	Loyer matériel	240,00
610202	Location programme	252,00
611000	Entretien et réparations des locaux	19.100,00
611100	Entretien matériel	6.676,17
611106	Entretien piscine - produits spécifiques	45.000,00
612000	Eau	37.800,00
612010	Gaz	10.950,00
612020	Electricité	38.312,78
612100	Téléphone	1.104,00
612110	Internet	1.800,00
612300	Imprimés et fournitures de bureau	50,00
612400	Produits d'entretien	1.500,00
612500	Matériel informatique	300,00
612501	Prestations informaticiens	200,00
612600	Petit matériel non amortissable	1.800,00
613100	Assurance incendie	3.500,00
613212	Honoraires prestations	3.100,00
613213	Gardiennage	44.000,00
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	172.609,68
620200	Employés - Rémunérations	61.974,16
620300	Ouvriers - Rémunérations	77.372,35
621200	Charges patronales employés	17.972,51
621300	Charges patronales ouvriers	9.085,90
623000	Assurances du personnel	900,00
623200	Charges diverses	952,00
623400	Vêtements de travail	1.000,00
623500	Médecine du travail	800,00
623700	Chèques repas	2.552,76
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	320.667,02
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	1.646,48
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	319.020,54
64	Autres charges d'exploitation	21.000,00
640302	Taxes diverses	21.000,00
65	Charges financières	115.531,20
650000	Intérêts Belfius	115.531,20
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Centre aquatique	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		958.780,84
70/74 + 5	Produits courants	958.780,84
70/74	Produits d'exploitation	868.000,00
70	Chiffres d'affaires total	836.800,00
70	Chiffre d'affaires propre	135.000,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	701.800,00
703000	Entrées piscine	135.000,00
707000	Intervention Ville	701.800,00
74	Autres produits d'exploitation	31.200,00
740000	Loyers	7.200,00
744000	Commissions et courtages	24.000,00
75	Produits financiers	90.780,84
753000	Subsides en capital et en intérêts	67.168,33
759000	Produits financiers divers	23.612,51
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	137.238,35
RC	Résultat courant	112.487,99
R	Résultat	112.487,99

Evolution du résultat

N° Compte	Centre aquatique	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		805.810,45	814.040,54	855.747,30	846.292,85
60/64 + 65	Charges courantes	748.048,02	807.310,94	855.747,30	846.292,85
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	652.640,26	686.539,21	744.661,96	730.761,65
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	260.637,93	214.061,30	268.628,36	216.484,95
60	Approvisionnements et marchandises	2.566,79	0,00	1.000,00	800,00
61	Services et biens divers	258.071,14	214.061,30	267.628,36	215.684,95
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	120.449,94	140.371,94	155.368,30	172.609,68
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	230.711,05	306.635,69	305.017,18	320.667,02
64	Autres charges d'exploitation	40.841,34	25.470,28	15.648,12	21.000,00
65	Charges financières	95.407,76	120.771,73	111.085,34	115.531,20
66	Charges exceptionnelles	57.762,43	6.729,60		0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		994.187,63	1.043.486,42	984.516,67	958.780,84
70/74 + 5	Produits courants	994.187,63	1.043.486,42	984.516,67	958.780,84
70/74	Produits d'exploitation	902.280,38	953.936,12	891.053,98	868.000,00
70	Chiffres d'affaires total	826.267,23	837.256,84	853.278,98	836.800,00
70	Chiffre d'affaires propre	111.267,23	122.256,84	151.128,98	135.000,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	715.000,00	715.000,00	702.150,00	701.800,00
74	Autres produits d'exploitation	76.013,15	116.679,28	37.775,00	31.200,00
75	Produits financiers	91.907,25	89.550,30	93.462,69	90.780,84
76	Produits exceptionnels				0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	249.640,12	267.396,91	146.392,02	137.238,35
RC	Résultat courant	246.139,61	236.175,48	128.769,37	112.487,99
R	Résultat	188.377,18	229.445,88	128.769,37	112.487,99
	Répartition adm sur le secteur	-74.949,63	-74.752,95	-75.215,15	-47.205,06
	Résultat du secteur adm compris	113.427,55	154.692,93	53.554,22	65.282,93

C. Pôle Piscines - Centre sportif Yernaux

Missions établies au contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer l'entretien et le maintien en bon état des installations de la piscine du Centre sportif Yernaux, ainsi que du hall omnisports ;
- D'accueillir les publics scolaires et les clubs sportifs dans le respect strict des règles de sécurité et d'hygiène, et de garantir une organisation fluide des activités en fonction des horaires attribués ;
- De veiller à une répartition équilibrée des créneaux entre les différents établissements scolaires afin d'assurer une rotation optimale des utilisateurs ;
- D'accueillir les clubs sportifs dans des conditions favorables, tant pour les entraînements en piscine que pour les disciplines présentes dans le hall omnisports (gymnastique, mini-foot, arts martiaux, etc.) ;
- D'encourager la tenue d'événements sportifs ou rencontres interclubs lorsque cela est compatible avec la planification des activités scolaires ;
- De veiller à valoriser et optimiser le taux d'occupation du hall omnisports en tenant compte de la diversité des disciplines pratiquées et des besoins spécifiques de chacune ;
- De garantir une utilisation rationnelle de l'énergie et de privilégier les dispositifs favorisant les économies et les sources d'énergie renouvelable, tant pour les installations aquatiques que sportives.

Plus globalement, la RCA veillera à développer une expertise technique, réglementaire et opérationnelle afin d'assumer pleinement son rôle d'opérateur unique du Centre sportif Yernaux. Dans ce cadre, elle analyse les opportunités de mutualisation, de coordination et d'économies d'échelle qu'une gestion centralisée des installations sportives permet d'atteindre. Cette démarche concerne tant les infrastructures aquatiques que les espaces dédiés aux disciplines sportives variées, dans une logique d'optimisation des ressources, d'harmonisation des pratiques et d'amélioration continue du service rendu aux écoles et aux clubs.

27

Aspects tarifaires et intervention dans le prix

La fixation des tarifs d'accès à la piscine est laissée au libre choix de la RCA. Néanmoins, le tarif d'un bain scolaire ne peut en aucun cas dépasser les 3,00 € (trois euros).

L'intervention de la Ville dans le prix payé par l'utilisateur, quelle que soit sa catégorie est de :

- 60 (soixante) euros HTVA du premier au 5.000e bain
- 50 (cinquante) euros HTVA du 5.001e au 10.000e bain
- 10 (dix euros) HTVA du 10.001e au 15.000e bain
- 0,01 (un cent) HTVA à partir du 15.001e bain

De la sorte, l'intervention maximale possible de la Ville s'élève pour ce secteur à 600.000,00 € HTVA, soit, au taux actuel de 6% de TVA, à 636.000,00 € TVAC.

Objectifs de fréquentation

- 15.000 baignades - 10 clubs en piscine - 15 clubs en salle

BUDGET 2026 – Centre sportif Yernaux

Charges

N° Compte	Centre sportif Yernaux	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		619.128,65
60/64 + 65	Charges courantes	619.128,65
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	619.128,65
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	362.071,67
60	Approvisionnements et marchandises	300,00
604003	Achats divers	300,00
61	Services et biens divers	361.771,67
610000	Loyers	105.000,00
610202	Location programme	675,00
611000	Entretien et réparations des locaux	122.150,00
611100	Entretien matériel	6966,67
612000	Eau	15.750,00
612010	Gaz	31.000,00
612020	Electricité	65.000,00
612100	Téléphone	800,00
612110	Internet	180,00
612300	Imprimés et fournitures de bureau	400,00
612600	Petit matériel non amortissable	3.250,00
613100	Assurance incendie	10.300,00
613212	Honoraires prestations	300,00
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	233.505,51
620200	Employés - Rémunérations	100.704,72
620300	Ouvriers - Rémunérations	73.376,49
621200	Charges patronales employés	29.204,37
621300	Charges patronales ouvriers	21.279,19
623000	Assurances du personnel	1.500,00
623200	Charges diverses	70,50
623300	Formation personnel	370,00
623400	Vêtements de travail	2.000,00
623500	Médecine du travail	612,50
623700	Chèques repas	4.137,74
623800	Frais de déplacements	250,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	10.476,47
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	1.646,47
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	8.830,00
64	Autres charges d'exploitation	13.075,00
640302	Taxes diverses	13.075,00
65	Charges financières	0,00
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Centre sportif Yernaux	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		643.448,50
70/74 + 5	Produits courants	643.448,50
70/74	Produits d'exploitation	643.448,50
70	Chiffres d'affaires total	633.307,50
70	Chiffre d'affaires propre	33.307,50
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	600.000,00
703000	Entrées piscine	20.057,50
703004	Accès piscine - clubs	13.250,00
707000	Intervention Ville	600.000,00
74	Autres produits d'exploitation	10.141,00
740000	Loyers	10.000,00
745100	Avantages en nature	141,00
75	Produits financiers	0,00
753000	Subsides en capital et en intérêts	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	24.319,86
RC	Résultat courant	24.319,86
R	Résultat	24.319,86

Evolution du résultat

N° Compte	Centre sportif Yernaux	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		0,00	0,00	0,00	619.128,65
60/64 + 65	Charges courantes	0,00	0,00	0,00	619.128,65
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	0,00	0,00	0,00	619.128,65
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	0,00	0,00	0,00	362.071,67
60	Approvisionnements et marchandises				300,00
61	Services et biens divers				361.771,67
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel				233.505,51
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions				10.476,47
64	Autres charges d'exploitation				13.075,00
65	Charges financières				0,00
66	Charges exceptionnelles				0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		0,00	0,00	0,00	643.448,50
70/74 + 5	Produits courants	0,00	0,00	0,00	643.448,50
70/74	Produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	643.448,50
70	Chiffres d'affaires total	0,00	0,00	0,00	633.307,50
70	Chiffre d'affaires propre				33.307,50
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				600.000,00
74	Autres produits d'exploitation				10.141,00
75	Produits financiers				0,00
76	Produits exceptionnels				0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	0,00	0,00	0,00	24.319,86
RC	Résultat courant	0,00	0,00	0,00	24.319,86
R	Résultat	0,00	0,00	0,00	24.319,86
	Répartition adm sur le secteur	0,00	0,00	0,00	-84.969,10
		0,00	0,00	0,00	-60.649,25

A. Pôle Immobilier et loisirs - Centre de loisirs / CSD

Vision stratégique

La RCA entend développer harmonieusement l'ensemble du site du Centre de Délassement de Marcinelle afin qu'il remplisse, à l'instar de la forêt qui l'entoure, une triple fonction : sociale, environnementale et économique.

Dans cette optique, la RCA veillera à ce que le site continue à être accessible à tous les publics pour la pratique de la promenade, comme de diverses pratiques sportives, tout en assurant une gestion raisonnée du domaine forestier.

Le bâtiment de jeunesse accueillera un nombre croissant d'activités associatives, environnementales, sportives et culturelles mais permettra aussi de redéployer une offre de classes vertes à destination du public scolaire.

La partie basse du site cumulera une fonction récréative accessible à tous autour des deux étangs et de la piscine, avec une offre HoReCa sur le Lake Side, via un concessionnaire.

Le site constitue un patrimoine bâti exceptionnel, en totale intégration avec son environnement et la RCA veillera spécialement à respecter cet héritage culturel qui appartient à tous les Carolorégiens.

30

Missions établies au contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer l'entretien et le maintien en état des installations ;
- D'assurer, en collaboration avec le DNF, la gestion forestière du domaine en veillant à respecter les fonctions sociales, écologiques et économiques de la forêt ;
- De mettre en location les installations immobilières du site ;
- D'organiser ou de faciliter l'organisation de manifestations grand public sur le site, notamment en accueillant l'asbl Chana dans ses installations ;
- De porter le projet de relance de l'activités de type classes vertes sur le site ;
- De chercher un concessionnaire pour exploiter le bâtiment dit « Lake Side » ;
- De veiller à une utilisation rationnelle des énergies et à privilégier les énergies renouvelables.

Aspects tarifaires et intervention dans le prix

La fixation des tarifs des activités de ce secteur est laissée au libre choix de la RCA.

L'intervention de la Ville dans le prix du mètre cube de bois vendu, est de 817 (huit cent dix-sept) euros HTVA pour les 750 premiers mètres cubes. Cette intervention concerne tant le bois vendu en vente publique organisée par la DNF à raison d'une vente tous les trois ans, que le bois vendu en stère tout au long de l'année.

A partir du 751^e mètre cube de bois vendu, la Ville intervient à hauteur de 0,01 (un cent) HTVA par m³.

De la sorte, sur base de 250 m³ de bois vendu chaque année (soit 750 m³ en 3 ans), l'intervention maximale possible de la Ville s'élève pour ce secteur à 204.470,80 € HTVA, soit, au taux actuel de 6% de TVA, à 216.739,05 € TVAC.

Eléments marquants pour l'année 2026

Pour rappel, un opérateur potentiel a été identifié fin 2021 suite au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt en vue de développer, à grande échelle et de manière pérenne, un accueil de classes vertes dans le bâtiment de Jeunesse.

Les réflexions portant notamment sur les coûts de **rénovation de l'infrastructure** sont toujours en cours, en collaboration avec RENOWATT qui a présenté, courant 2025, les offres reçues dans le cadre du Design and Build orienté amélioration énergétique. Une décision devra être prise au début de l'exercice sur la suite à donner à la démarche.

Des rencontres avec les riverains seront à nouveau organisées en 2026 afin d'apaiser les tensions existantes quant au développement de l'activité sur le site et les nuisances que celle-ci engendrerait notamment en termes de **mobilité**. La réflexion visant à améliorer cette dernière, autour et sur le site, se poursuivra en collaboration avec les divers intervenants.

Les négociations avec le candidat retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la concession du Lake Side, relancé en 2024, se poursuivront. Ici aussi, il appartiendra à la Ville de se positionner quant à la poursuite du projet au vu des investissements à y consentir.

Aussi, courant de l'exercice, divers projets en vue d'améliorer les aménagements du site seront menés ; remise en état des modules de la piste de santé, remplacement du mobilier urbain (bancs, tables, etc.), installation d'un plan global du site ou encore création d'une toute nouvelle aire de jeux.

En parallèle, les démarches relatives au transfert des dernières parcelles du site vers la RCA et à l'obtention d'un droit immobilier réel devraient aboutir.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Centre de Loisirs	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		468.202,79
60/64 + 65	Charges courantes	468.202,79
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	463.745,01
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	92.827,95
60	Approvisionnements et marchandises	6.500,00
604003	Achats divers	6.500,00
61	Services et biens divers	86.327,95
610202	Location programme	756,00
611000	Entretien et réparations des locaux	25.670,00
611100	Entretien matériel	2.940,00
611200	Entretien et réparations véhicules utilitaires	2.800,00
612000	Eau	6.000,00
612010	Gaz	120,00
612020	Electricité	9.311,75
612030	Carburant	3.200,00
612040	Gazoil de chauffage	7.500,00
612100	Téléphone	1.820,00
612110	Internet	1.800,00
612300	Imprimés et fournitures de bureau	300,00
612500	Matériel informatique	250,00
612501	Prestations informaticiens	500,00
612600	Petit matériel non amortissable	2.000,00
613100	Assurance incendie	10.700,00
613121	Assurances véhicules utilitaires	50,00
613230	Honoraires service social	962,20
617100	Mise à disposition de personnel Ville	9.648,00
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	285.838,86
620200	Employés - Rémunérations	57.259,55
620300	Ouvriers - Rémunérations	148.981,01
621200	Charges patronales employés	16.605,27
621300	Charges patronales ouvriers	43.204,49
623000	Assurances du personnel	9.800,00
623200	Charges diverses	1.465,40
623300	Formation personnel	500,00
623400	Vêtements de travail	3.000,00
623500	Médecine du travail	552,50
623700	Chèques repas	3.870,64
623800	Frais de déplacements	600,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	85.078,20
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	85.078,20
64	Autres charges d'exploitation	0,00
65	Charges financières	4.457,78
650000	Intérêts Belfius	4.457,78
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Centre de Loisirs	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		263.162,80
70/74 + 5	Produits courants	263.162,80
70/74	Produits d'exploitation	263.162,80
70	Chiffres d'affaires total	249.970,80
70	Chiffre d'affaires propre	45.500,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	204.470,80
701048	Recettes Pêche	3.600,00
702000	Mise à disposition non soumise à TVA	20.400,00
702010	Vente de bois	21.500,00
707000	Intervention Ville	204.470,80
74	Autres produits d'exploitation	13.192,00
740000	Loyers	9.000,00
744000	Commissions et courtages	4.000,00
745100	Avantages en nature	192,00
75	Produits financiers	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	-205.039,99
RC	Résultat courant	-205.039,99
R	Résultat	-205.039,99

33

Evolution du résultat

N° Compte	Centre de Loisirs	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		472.813,91	490.835,31	560.645,17	468.202,79
60/64 + 65	Charges courantes	471.996,91	490.835,31	560.645,17	468.202,79
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	468.044,23	487.208,94	557.503,84	463.745,01
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	90.083,12	102.745,06	113.911,91	92.827,95
60	Approvisionnements et marchandises	5.796,00	6.552,80	5.500,00	6.500,00
61	Services et biens divers	84.287,12	96.192,26	108.411,91	86.327,95
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	288.415,53	303.357,99	363.893,17	285.838,86
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	84.303,43	81.105,89	79.698,76	85.078,20
64	Autres charges d'exploitation	5.242,15			0,00
65	Charges financières	3.952,68	3.626,37	3.141,33	4.457,78
66	Charges exceptionnelles	817,00			0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		265.585,26	265.206,82	257.350,00	263.162,80
70/74 + 5	Produits courants	265.585,26	265.206,82	257.350,00	263.162,80
70/74	Produits d'exploitation	265.231,23	265.204,09	257.350,00	263.162,80
70	Chiffres d'affaires total	255.564,55	250.388,39	243.000,00	249.970,80
70	Chiffre d'affaires propre	47.564,55	42.388,39	36.500,00	45.500,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	208.000,00	208.000,00	206.500,00	204.470,80
74	Autres produits d'exploitation	9.666,68	14.815,70	14.350,00	13.192,00
75	Produits financiers	354,03	2,73		0,00
76	Produits exceptionnels				0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	-206.765,68	-225.631,22	-303.295,17	-205.039,99
RC	Résultat courant	-207.228,65	-225.628,49	-303.295,17	-205.039,99
R	Résultat	-207.228,65	-225.628,49	-303.295,17	-205.039,99
	Répartition adm sur le secteur	-37.474,82	-37.376,47	-37.607,57	-47.205,06
	Résultat du secteur adm compris	-244.703,47	-263.004,96	-340.902,74	-252.245,05

B. Pôle Immobilier et loisirs – Marché de gros

Vision stratégique

La RCA veut développer le site du Marché de gros en conservant son rayonnement régional en matière d'approvisionnement en produits frais, tout en diversifiant l'offre sur place afin de répondre à l'évolution des besoins des consommateurs.

En assurant un mix équilibré d'offres alimentaires et para-alimentaires, de gros et de détail et en faisant la part belle à d'éventuelles initiatives locales, la RCA entend pérenniser une activité qui garantit un volume d'emploi, notamment peu qualifié, sur le site, tout en assurant des rentrées locatives à la Régie.

La RCA veille à l'entretien foncier du site, en collaboration avec la Ville (propriétaire et gestionnaire des parcelles viaires mais également occupante de divers bâtiments) et assiste la Ville dans le cadre des opérations d'assainissement.

Missions établies au contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer l'entretien et le maintien en état du site et des installations ;
- De veiller à concéder les parcelles et bâtiments aux candidats concessionnaires afin de préserver l'affectation de marché de produits frais alimentaires ;
- De concéder les parcelles et bâtiments aux différents candidats concessionnaires dans le respect des principes d'égalité de traitement ;
- De percevoir effectivement les loyers ;
- De veiller à une utilisation rationnelle des énergies et à privilégier les énergies renouvelables.

34

Eléments marquants pour l'année 2026

L'assainissement de trois parcelles bâties, dans le cadre de l'appel à projets SAR (Site à réaménager), continuera. Alors que les parcelles « Chaudronnerie » et « Halle aux légumes » sont désormais réhabilitées, la démolition du mûrissoir à bananes devrait se clôturer quant à elle courant 2026. Une valorisation de ces parcelles est à l'étude.

D'autres démolitions de chancre sont également prévues. La partie inexploitable qui jouxte la banque alimentaire, ainsi que le hangar qui abritait le "garagiste" du site, devront faire l'objet de travaux de démolition.

Les opérations de nettoyage du site se poursuivront tout comme le travail de recherche des auteurs de dépôts sauvages, en collaboration avec les services communaux compétents.

D'ici la fin de l'exercice, le sort des parcelles de la Halle aux Légumes et du Mûrissoir devrait être connu.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Vespéral	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		127.037,00
60/64 + 65	Charges courantes	127.037,00
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	126.945,79
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	84.673,94
60	Approvisionnements et marchandises	0,00
61	Services et biens divers	84.673,94
611000	Entretien et réparations des locaux	17.000,00
611100	Entretien matériel	15.868,80
612000	Eau	18.000,00
612010	Gaz	200,00
612020	Electricité	26.685,14
612100	Téléphone	120,00
612110	Internet	1.800,00
613100	Assurance incendie	5.000,00
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	40.180,83
620200	Employés - Rémunérations	25.398,33
620300	Ouvriers - Rémunérations	5.313,69
621200	Charges patronales employés	7.365,52
621300	Charges patronales ouvriers	1.540,97
623700	Chèques repas	562,32
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	2.091,02
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	2.091,02
64	Autres charges d'exploitation	0,00
65	Charges financières	91,21
650000	Intérêts Belfius	91,21
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Vespéral	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		278.054,12
70/74 + 5	Produits courants	278.054,12
70/74	Produits d'exploitation	278.054,12
70	Chiffres d'affaires total	234.054,12
70	Chiffre d'affaires propre	234.054,12
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	0,00
705001	Redevance marché vespéral soumise à TVA	10.872,00
705002	Redevance marché de gros	223.182,12
74	Autres produits d'exploitation	44.000,00
748400	Refacturation de frais	44.000,00
75	Produits financiers	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	151.108,33
RC	Résultat courant	151.017,12
R	Résultat	151.017,12

Evolution du résultat

N° Compte	Vespéral	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		138.591,80	112.280,93	152.988,21	127.037,00
60/64 + 65	Charges courantes	138.591,80	112.280,93	152.988,21	127.037,00
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	138.442,96	112.150,90	152.877,79	126.945,79
60/61	Approvisionnement, Marchandises, services et biens divers	91.308,23	72.422,99	72.618,85	84.673,94
60	Approvisionnements et marchandises				0,00
61	Services et biens divers	91.308,23	72.422,99	72.618,85	84.673,94
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	36.017,63	37.995,07	75.633,74	40.180,83
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	11.117,10	-4.181,31	4.625,20	2.091,02
64	Autres charges d'exploitation		5.914,15		0,00
65	Charges financières	148,84	130,03	110,42	91,21
66	Charges exceptionnelles				0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		277.085,67	276.555,60	287.354,00	278.054,12
70/74 + 5	Produits courants	277.085,67	275.618,10	287.354,00	278.054,12
70/74	Produits d'exploitation	277.082,64	273.964,12	287.354,00	278.054,12
70	Chiffres d'affaires total	265.992,41	250.753,60	246.204,00	234.054,12
70	Chiffre d'affaires propre	265.992,41	250.753,60	246.204,00	234.054,12
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				0,00
74	Autres produits d'exploitation	11.090,23	23.210,52	41.150,00	44.000,00
75	Produits financiers	3,03	1.653,98		0,00
76	Produits exceptionnels		937,50		0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	138.639,68	161.813,22	134.476,21	151.108,33
RC	Résultat courant	138.493,87	163.337,17	134.365,79	151.017,12
R	Résultat	138.493,87	164.274,67	134.365,79	151.017,12
	Répartition adm sur ste secteur	-65.580,93	-65.408,83	-65.813,26	-47.205,06
		72.912,94	98.865,84	68.552,53	103.812,06

C. Pôle Immobilier et Loisirs - Centre de vacances/MeM

Vision stratégique

Modèle plus unique que rare en Wallonie, la gestion du domaine de Marcinelle-en-Montagne par la Ville de Charleroi est appelée à prendre fin au terme de l'exercice 2026.

Après plusieurs années durant lesquelles la RCA a tout mis en œuvre afin d'améliorer le modèle économique, force est de constater que ses efforts ont été insuffisants au vu des coûts qu'un tel modèle représente. Avec les mesures imposées à la Ville de Charleroi dans le cadre du Plan d'oxygène, celle-ci a décidé de la mise en vente du site.

La RCA sera dorénavant chargée de proposer d'autres modèles d'organisation de classes de montagne à destination des élèves carolos de sixième primaire. En parallèle, elle devra tenter de valoriser au maximum le bien communal dans le cadre d'une vente.

Missions établies au contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- De mettre en œuvre les moyens de gestion les plus adéquats pour garantir la pérennité de l'infrastructure ;
- D'organiser les classes de neige pour compte de la Ville de Charleroi dans le respect des règles fixées conventionnellement avec la Ville ;
- De s'assurer de la bonne exécution de l'entretien et du maintien en état des installations ;
- D'entreprendre toutes les démarches exploratoires en vue de la valorisation des parcelles non nécessaires à l'organisation des classes de montagne.

Aspects tarifaires et intervention dans le prix

Le séjour en classe de dépaysement est fixé forfaitairement à 560,00 €, pris en charge par l'utilisateur (élève, enseignant ou accompagnants) et par la Ville de Charleroi sur base d'une clé de répartition fixée par la Ville.

L'intervention de la Ville dans le prix payé par l'utilisateur, quelle que soit sa catégorie est fixé à 338,68 euros (trois cent trente-huit euros et soixante-huit cents) HTVA pour les 1.000 premiers usagers.

A partir du 1.001^e usager, la Ville intervient à hauteur de 0,01 (un cent) HTVA par usager.

De la sorte, sur base de 1.000 partants, l'intervention maximale possible de la Ville s'élève pour ce secteur à 338.687,50 € HTVA, soit, au taux actuel de TVA, à 347.933,67 € TVAC.

Le transport en car fait lui l'objet d'une refacturation directe pour le montant exact du marché, sans frais de gestion perçu par la RCA.

Objectifs de fréquentation

1.100 élèves.

Éléments marquants pour l'année 2026

Les démarches visant la mise en vente du site seront officiellement lancées courant 2026.

Dans l'intervalle, la saison de classes de montagne 2025-2026 sera maintenue grâce à la prolongation de la concession actuelle.

En parallèle, les équipes de la RCA, en étroite collaboration avec l'échevinat de l'enseignement, seront chargées de proposer et d'attribuer un marché relatif à l'organisation de classes de montagne, sous un autre modèle, et dont les premiers séjours se dérouleront dès 2027.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Centre de Vacances	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		1.055.991,66
60/64 + 65	Charges courantes	1.055.991,66
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	1.043.211,17
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	257.099,05
60	Approvisionnements et marchandises	222.300,00
603000	Car	220.000,00
603005	Frais médicaux et ambulances	2.300,00
61	Services et biens divers	34.799,05
610202	Location programme	504,00
612120	Poste	750,00
612501	Prestations informaticiens	250,00
613100	Assurance incendie	12.300,00
613150	Assurance assistance	10.000,00
613210	Honoraires d'avocats, huissiers	10.000,00
613230	Honoraires service social	295,05
613310	Voyages, déplacements, représentations	700,00
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	78.142,12
620200	Employés - Rémunérations	57.902,51
621200	Charges patronales employés	16.791,73
623000	Assurances du personnel	500,00
623200	Charges diverses	1.544,00
623500	Médecine du travail	226,10
623700	Chèques repas	1.077,78
623800	Frais de déplacements	100,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	0,00
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	0,00
64	Autres charges d'exploitation	707.970,00
640300	Taxes foncières	66.000,00
647000	Subventions octroyées	641.970,00
65	Charges financières	12.780,49
650000	Intérêts Belfius	12.780,49
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Centre de Vacances	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		1.187.887,00
70/74 + 5	Produits courants	1.187.887,00
70/74	Produits d'exploitation	1.187.887,00
70	Chiffres d'affaires total	965.587,00
70	Chiffre d'affaires propre	626.899,50
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	338.687,50
701000	Classe neige communal	626.899,50
707000	Intervention Ville	338.687,50
74	Autres produits d'exploitation	222.300,00
748400	Refacturation de frais	222.300,00
75	Produits financiers	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	144.675,83
RC	Résultat courant	131.895,34
R	Résultat	131.895,34

Evolution du résultat

N° Compte	Centre de Vacances	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		1.343.493,72	1.232.486,80	1.166.019,98	1.055.991,66
60/64 + 65	Charges courantes	1.342.555,45	1.232.486,80	1.166.019,98	1.055.991,66
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	1.327.054,41	1.217.651,59	1.151.698,07	1.043.211,17
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	239.293,42	251.264,74	262.291,59	257.099,05
60	Approvisionnements et marchandises	218.949,85	208.802,67	220.210,00	222.300,00
61	Services et biens divers	20.343,57	42.462,07	42.081,59	34.799,05
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	65.592,72	68.709,31	69.148,16	78.142,12
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	93.811,92	77.032,64	59.207,32	0,00
64	Autres charges d'exploitation	928.356,35	820.644,90	761.051,00	707.970,00
65	Charges financières	15.501,04	14.835,21	14.321,91	12.780,49
66	Charges exceptionnelles	938,27			0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		1.475.038,06	1.359.391,77	1.373.797,24	1.187.887,00
70/74 + 5	Produits courants	1.473.119,93	1.358.877,25	1.373.797,24	1.187.887,00
70/74	Produits d'exploitation	1.394.995,44	1.283.653,69	1.301.134,28	1.187.887,00
70	Chiffres d'affaires total	1.138.947,91	1.075.219,82	1.079.424,28	965.587,00
70	Chiffre d'affaires propre	740.254,90	736.525,43	740.736,78	626.899,50
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	398.693,01	338.694,39	338.687,50	338.687,50
74	Autres produits d'exploitation	256.047,53	208.433,87	221.710,00	222.300,00
75	Produits financiers	78.124,49	75.223,56	72.662,96	0,00
76	Produits exceptionnels	1.918,13	514,52		0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
RE	Resultat d'exploitation	67.941,03	66.002,10	149.436,21	144.675,83
RC	Résultat courant	130.564,48	126.390,45	207.777,26	131.895,34
R	Résultat	131.544,34	126.904,97	207.777,26	131.895,34
	Répartition adm sur le secteur	-121.793,15	-121.473,54	-122.224,62	-75.528,09
		9.751,19	5.431,43	85.552,64	56.367,25

Vision stratégique

La RCA entend mettre sa connaissance du stationnement urbain, dans ses aspects opérationnels, techniques et financiers, au service d'une mobilité urbaine plus fluide, plus agile et plus multimodale.

Pour réaliser cet objectif, elle se positionne comme un opérateur global de mobilité de la Ville, dépassant la seule gestion du stationnement en rue ou en ouvrage. Dans ce cadre, elle continue à appréhender le phénomène du stationnement à travers les travaux de l'observatoire du stationnement et de divers projets numériques d'exploitation des données mais également en diversifiant ses missions en lien avec la multimodalité, notamment en gérant des boxes vélos ou des P+R.

Elle veille à l'application du règlement-redevance, dont elle accompagne les adaptations successives à la réalité de la métropole. Dans ce cadre, elle agit avec efficacité, humanité et proactivité.

Elle exploite un panel diversifié de parkings appartenant à la Ville ou situés sur des terrains lui appartenant, en mutualisant les coûts de gestion desdits parkings. Ce faisant, elle peut à la fois générer des recettes permettant d'étendre l'offre existante et garantir une offre accessible et qui soutient les différentes fonctions urbaines, en portant une attention sur la qualité de l'expérience des usagers.

A. Pôle Mobilité - Parkings en voirie

Missions établies au Contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer la mise en œuvre du règlement redevance communal relatif au stationnement en voirie ;
- D'assurer un recouvrement efficace des redevances impayées par toutes voies de droit, en veillant à éviter autant que possible les procédures judiciaires ;
- De participer activement à la mise en place du plan de mobilité communal et, de manière plus générale, à la politique de mobilité décidée par la Ville de Charleroi ;
- De mettre en place des campagnes de promotion de la mobilité, en particulier de la mobilité douce, ainsi que de l'intermodalité.
- De se positionner comme un opérateur global de mobilité de la Ville, dépassant la seule gestion du stationnement en voirie grâce au développement de l'observatoire du stationnement permettant une objectivation des données de stationnement ;

Éléments marquants pour l'année 2026

Les équipes veilleront à continuer d'accompagner la mise en œuvre du nouveau règlement redevance, notamment dans le cadre de l'extension de la zone turquoise.

L'exploitation des données numériques relevées par les scan-cars, dans le cadre du projet «Smartsan », se poursuivra. Des analyses toujours plus pointues seront réalisées.

Aussi, la fréquentation des emplacements PMR continuera à être analysée régulièrement, de même que les taux de rotation sur les places Express.

Le responsable des relations envers les usagers en matière de stationnement poursuivra son travail d'amélioration de la communication de la RCA vers l'extérieur. Il sera également chargé de prendre contact avec les différents grands acteurs du centre-ville afin de leur faire connaître les diverses alternatives en matière de stationnement.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Stationnement en voirie	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		3.681.099,68
60/64 + 65	Charges courantes	3.681.099,68
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	3.654.547,56
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	1.724.314,04
60	Approvisionnements et marchandises	0,00
61	Services et biens divers	1.724.314,04
610100	Loyer matériel	344.061,54
610202	Location programme	7.852,00
611101	Entretien photocopieur	3.120,00
611103	Entretien horodateurs	360.000,00
611200	Entretien et réparations véhicules utilitaires	4.000,00
612020	Electricité	5.240,00
612030	Carburant	4.860,00
612100	Téléphone	960,00
612120	Poste	210.550,00
612500	Matériel informatique	500,00
612501	Prestations informaticiens	10.120,00
612600	Petit matériel non amortissable	4.240,00
613210	Honoraires d'avocats, huissiers	400.000,00
613212	Honoraires prestations	147.604,60
613230	Honoraires service social	4.764,93
617100	Mise à disposition de personnel Ville	134.148,97
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	1.459.794,54
620200	Employés - Rémunérations	1.084.126,34
621200	Charges patronales employés	314.396,64
623000	Assurances du personnel	8.520,00
623200	Charges diverses	20.522,40
623300	Formation personnel	5.490,00
623500	Médecine du travail	2.772,30
623700	Chèques repas	22.380,58
623800	Frais de déplacements	866,28
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	462.438,98
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	15.065,65
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	447.373,33
64	Autres charges d'exploitation	8.000,00
640302	Taxes diverses	8.000,00
65	Charges financières	26.552,12
650000	Intérêts Belfius	26.552,12
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Stationnement en voirie	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		3.681.099,68
70/74 + 5	Produits courants	3.681.099,68
70/74	Produits d'exploitation	3.681.099,68
70	Chiffres d'affaires total	0,00
70	Chiffre d'affaires propre	0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	0,00
74	Autres produits d'exploitation	3.681.099,68
745100	Avantages en nature	5.174,40
748400	Refacturation de frais	3.675.925,28
75	Produits financiers	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	26.552,12
RC	Résultat courant	0,00
R	Résultat	0,00

Evolution du résultat

N° Compte	Stationnement en voirie	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		3.255.127,50	3.484.584,88	3.364.670,90	3.681.099,68
60/64 + 65	Charges courantes	3.261.350,03	3.484.389,88	3.364.670,90	3.681.099,68
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	3.238.833,11	3.464.950,57	3.307.713,00	3.654.547,56
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	1.536.206,53	1.719.692,01	1.491.768,17	1.724.314,04
60	Approvisionnements et marchandises	21.384,04	540,93	0,00	0,00
61	Services et biens divers	1.514.822,49	1.719.151,08	1.491.768,17	1.724.314,04
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	1.187.157,19	1.316.066,43	1.392.508,43	1.459.794,54
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	503.011,83	425.541,93	422.665,69	462.438,98
64	Autres charges d'exploitation	12.457,56	3.650,20	770,71	8.000,00
65	Charges financières	22.516,92	19.439,31	56.957,90	26.552,12
66	Charges exceptionnelles	-6.222,53	195,00	0,00	0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		3.255.127,50	3.484.584,88	3.364.670,90	3.681.099,68
70/74 + 5	Produits courants	3.254.184,56	3.484.584,88	3.364.670,90	3.681.099,68
70/74	Produits d'exploitation	3.252.992,46	3.484.187,96	3.364.670,90	3.681.099,68
70	Chiffres d'affaires total	6,61	0,00	0,00	0,00
70	Chiffre d'affaires propre	6,61	0,00	0,00	0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				0,00
74	Autres produits d'exploitation	3.252.985,85	3.484.187,96	3.364.670,90	3.681.099,68
75	Produits financiers	1.192,10	396,92		0,00
76	Produits exceptionnels	18,59	0,00		0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	924,35	0,00		0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	14.159,35	19.237,39	56.957,90	26.552,12
RC	Résultat courant	-7.165,47	195,00	0,00	0,00
R	Résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
	Répartition adm sur stationnement en voirie		-348.460,34	-363.745,44	-377.640,45

B. Pôle Mobilité - Parkings en ouvrage

Missions établies au contrat de gestion

La RCA a pour mission :

- D'assurer l'entretien et le maintien en état des installations ;
- D'accueillir le public sur site dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, 7 jours sur 7 ;
- De mettre en place des campagnes de promotion de la mobilité en particulier de la mobilité douce, ainsi que de l'intermodalité ;
- De développer des solutions de parkings en ouvrage afin de garantir la diversité géographique et technique de l'offre ;
- De gérer les boxes vélos dont l'exploitation lui est confiée par la Ville.

Éléments marquants pour l'année 2026

Durant l'exercice, les équipes seront amenées à jongler avec l'importante croissance de ce secteur. De deux parkings gérés précédemment (Digue et Campus), celles-ci devront en gérer cinq en cours d'exercice. En effet, 2026 sera la première complète d'exploitation tant du Parking Tresignies que du Parking Zoé Drion. Par ailleurs, courant de l'année, les négociations avec le concessionnaire pour une reprise du parking situé au centre du nouveau Palais des expositions, dorénavant appelé « Grand Palais », se clôtureront.

Les opérations de remise en état du Parking Zoé Drion se poursuivront, de même que les démarches administratives en vue de l'obtention du permis d'environnement.

En parallèle, divers travaux visant la sécurisation des différents parkings seront lancés conformément à la volonté de la Ville.

Si le projet se concrétise, la RCA continuera l'analyse de la prise en gestion des parkings de dissuasion le long des lignes du BHNS.

Depuis 2024, la RCA reste en attente quant à une éventuelle prise en gestion des premiers box à vélos du centre-ville.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Parkings en ouvrage	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		1.144.515,82
60/64 + 65	Charges courantes	1.144.515,82
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	1.089.807,25
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	420.954,50
60	Approvisionnements et marchandises	3.800,00
604003	Achats divers	3.800,00
61	Services et biens divers	417.154,50
610202	Location programme	1.122,50
611000	Entretien et réparations des locaux	115.796,00
611100	Entretien matériel	22.328,50
612000	Eau	8.700,00
612020	Electricité	121.829,30
612030	Carburant	3.300,00
612100	Téléphone	5.644,00
612110	Internet	8.600,00
612300	Imprimés et fournitures de bureau	250,00
612400	Produits d'entretien	700,00
612500	Matériel informatique	1.300,00
612501	Prestations informaticiens	300,00
612600	Petit matériel non amortissable	5.000,00
613100	Assurance incendie	33.300,00
613121	Assurances véhicules utilitaires	1.720,00
613210	Honoraires d'avocats, huissiers	4.000,00
613212	Honoraires prestations	54.324,00
613213	Gardiennage	28.120,00
613230	Honoraires service social	820,20
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	297.391,67
620200	Employés - Rémunérations	53.328,68
620300	Ouvriers - Rémunérations	164.741,26
621200	Charges patronales employés	15.465,32
621300	Charges patronales ouvriers	47.774,96
623000	Assurances du personnel	3.000,00
623001	Assurance Groupe	2.500,00
623200	Charges diverses	3.390,00
623400	Vêtements de travail	1.666,00
623401	Entretien vêtements personnel	216,00
623500	Médecine du travail	354,00
623700	Chèques repas	4.955,45
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	105.569,08
630100	Dotations aux amort. / immob. incorp.	19.550,00
630200	Dotations aux amort. / immob. corp.	86.019,08
64	Autres charges d'exploitation	265.892,00
640302	Taxes diverses	265.892,00
65	Charges financières	54.708,57
650000	Intérêts Belfius	32.208,57
657000	Frais de banque, de chèques postaux	22.500,00
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Parkings en ouvrage	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		1.322.700,00
70/74 + 5	Produits courants	1.322.700,00
70/74	Produits d'exploitation	1.322.700,00
70	Chiffres d'affaires total	1.286.900,00
70	Chiffre d'affaires propre	1.286.900,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	0,00
700103	Parking de la Digue - Abonnements	170.000,00
700104	Parking de la Digue - Rotatif	500.000,00
700105	Parking Campus - Rotatif	75.000,00
700106	Parking Campus - Abonnements	30.000,00
700108	Tresignies Rotatif	35.000,00
700110	Parking Drion - Rotatif	90.000,00
700111	Parking Drion - Abonnements	345.600,00
700112	Parking des expos - Rotatif	41.300,00
74	Autres produits d'exploitation	35.800,00
745100	Avantages en nature	1.800,00
748401	Refacturation borne élec	34.000,00
75	Produits financiers	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	232.892,75
RC	Résultat courant	178.184,18
R	Résultat	178.184,18

47

Evolution du résultat

N° Compte	Parkings en ouvrage	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		440.483,18	645.879,14	851.067,62	1.144.515,82
60/64 + 65	Charges courantes	439.191,33	645.879,14	851.067,62	1.144.515,82
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	420.146,99	622.778,96	818.299,14	1.089.807,25
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	143.928,94	261.216,04	287.568,54	420.954,50
60	Approvisionnements et marchandises	2.864,19	0,00	0,00	3.800,00
61	Services et biens divers	141.064,75	261.216,04	287.568,54	417.154,50
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel	181.463,56	210.751,11	183.913,71	297.391,67
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	38.711,54	49.574,52	70.232,89	105.569,08
64	Autres charges d'exploitation	56.042,95	101.237,29	276.584,00	265.892,00
65	Charges financières	19.044,34	23.100,18	32.768,48	54.708,57
66	Charges exceptionnelles	1.291,85			0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		610.359,35	683.131,30	997.935,50	1.322.700,00
70/74 + 5	Produits courants	609.773,35	683.131,30	997.935,50	1.322.700,00
70/74	Produits d'exploitation	609.269,57	683.084,48	997.935,50	1.322.700,00
70	Chiffres d'affaires total	560.155,90	631.431,73	969.567,50	1.286.900,00
70	Chiffre d'affaires propre	560.155,90	631.431,73	969.567,50	1.286.900,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				0,00
74	Autres produits d'exploitation	49.113,67	51.652,75	28.368,00	35.800,00
75	Produits financiers	503,78	46,82		0,00
76	Produits exceptionnels	586,00			0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation	189.122,58	60.305,52	179.636,36	232.892,75
RC	Résultat courant	170.582,02	37.252,16	146.867,88	178.184,18
R	Résultat	169.876,17	37.252,16	146.867,88	178.184,18
	Répartition adm sur le secteur	-131.161,86	-130.817,65	-131.626,51	-141.615,17
		38.714,31	-93.565,49	15.241,37	36.569,01

A. Filiale - Crématorium

Crématorium de Charleroi SA

Conformément à la loi du 20 septembre 1998 modifiant la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures, seule une commune ou une association de communes peut créer et exploiter un établissement crématorium.

Sur base de cette nouvelle loi et en application de celle-ci, les gestionnaires privés de la société d'exploitation du crématorium (représentée par des actionnaires privés) de Gilly ont dû céder le contrôle de leur activité à la Ville de Charleroi.

Le Conseil communal du 25 septembre 2003 a créé au sein de la Régie Communale existante un deuxième secteur d'activités relatif aux prestations et services afférents aux pompes funèbres (point 10° de l'AR du 10 avril 1995), afin d'intégrer sa prise de participation dans la Société de Crémation de Charleroi S.A.

De la sorte, le crématorium a revêtu la forme d'une filiale de la RCA.

Conformément à l'article L1231-8 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la RCA dispose de la majorité des voix et assume la présidence dans les organes des filiales.

Société d'Etude et de Service pour la Crémation SA

Il s'agit de la société faîtière de l'actionnariat privé du Crématorium de Charleroi SA.

Par divers rachats et transferts de parts, la Régie Communale Autonome de Charleroi dispose de 1.301 des 2.001 parts de cette société.

Ces deux filiales sont fusionnées depuis le 31.10.2023.

Eléments marquants pour l'année 2026

Faisant suite à la fusion/absorption de la S.A. Crématorium par la S.E.S.C. (renommée S.A. Crematorium), l'analyse portant sur une simplification de la gouvernance de la filiale se poursuivra. Dans ce cadre, les discussions avec la direction de la filiale afin d'identifier les économies d'échelle potentielles sont toujours en cours.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Crematorium	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		1.954,49
60/64 + 65	Charges courantes	1.954,49
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	0,00
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	0,00
60	Approvisionnements et marchandises	0,00
61	Services et biens divers	0,00
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	0,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	0,00
64	Autres charges d'exploitation	0,00
65	Charges financières	1.954,49
650000	Intérêts Belfius	1.954,49
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Crematorium	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		100.000,00
70/74 + 75	Produits courants	100.000,00
70/74	Produits d'exploitation	0,00
70	Chiffres d'affaires total	0,00
70	Chiffre d'affaires propre	0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	0,00
74	Autres produits d'exploitation	0,00
75	Produits financiers	100.000,00
750000	Produits des immob. financières	100.000,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	0,00
RC	Résultat courant	98.045,51
R	Résultat	98.045,51

Evolution du résultat

N° Compte	Crematorium	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		89,24	8.266,42	2.605,99	1.954,49
60/64 + 65	Charges courantes	89,24	8.266,42	2.605,99	1.954,49
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	0,00	5.000,00	0,00	0,00
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	0,00	5.000,00	0,00	0,00
60	Approvisionnements et marchandises				0,00
61	Services et biens divers		5.000,00		0,00
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel				0,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions				0,00
64	Autres charges d'exploitation				0,00
65	Charges financières	89,24	3.266,42	2.605,99	1.954,49
66	Charges exceptionnelles				0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		0,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
70/74 + 75	Produits courants	0,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
70/74	Produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Chiffres d'affaires total	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Chiffre d'affaires propre				0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				0,00
74	Autres produits d'exploitation				0,00
75	Produits financiers		100.000,00	100.000,00	100.000,00
76	Produits exceptionnels				0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation				0,00
RC	Résultat courant	-89,24	91.733,58	97.394,01	98.045,51
R	Résultat	-89,24	91.733,58	97.394,01	98.045,51
	Répartition adm sur le secteur	-9.368,70	-9.344,12	-9.401,89	-9.441,01
	Résultat du secteur adm compris	-9.457,94	82.389,46	87.992,12	88.604,50

B. Filiale - Immodigue

Vision stratégique

La société Immodigue a pour objet le financement de l'implantation immobilière de Télésambre et de la RTBF sur un même site au centre de Charleroi, portant sur les investissements en bâtiments et en équipements technologiques destinés à Télésambre.

Cette société est une société commerciale ayant pris la forme d'une société anonyme et dont le capital est constitué de 8.285 actions dont 2.000 sont détenues par la RCA. Le solde est détenu par la RTBF (4.285 actions) et la Région Wallonne (2.000 actions).

Conformément à l'article L1231-8 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la RCA dispose d'une majorité de voix (3/6) dans les organes de gestion et assure la présidence de la société anonyme Immodigue.

Éléments marquants de l'année 2026

La télévision locale Télésambre occupe les locaux depuis septembre 2017.

Le litige opposant la société de construction du siège à la S.A. Immodigue a connu un dénouement au cours de l'exercice 2025.

BUDGET 2026

Charges

N° Compte	Immo Digue	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		33.847,97
60/64 + 65	Charges courantes	33.847,97
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	0,00
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	0,00
60	Approvisionnements et marchandises	0,00
61	Services et biens divers	0,00
62	Rémunérations , charges sociales, coût du personnel	0,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	0,00
64	Autres charges d'exploitation	0,00
65	Charges financières	33.847,97
650000	Intérêts Belfius	33.847,97
66	Charges exceptionnelles	0,00
67	Impôts sur le résultat	0,00

Produits

N° Compte	Immo Digue	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		0,00
70/74 + 5	Produits courants	0,00
70/74	Produits d'exploitation	0,00
70	Chiffres d'affaires total	0,00
70	Chiffre d'affaires propre	0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires	0,00
74	Autres produits d'exploitation	0,00
75	Produits financiers	0,00
750000	Produits des immob. financières	0,00
76	Produits exceptionnels	0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00
		0,00
RE	Resultat d'exploitation	0,00
RC	Résultat courant	-33.847,97
R	Résultat	-33.847,97

Evolution du résultat

N° Compte	Immo Digue	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		39.559,29	42.113,25	37.938,01	33.847,97
60/64 + 65	Charges courantes	39.559,29	42.113,25	37.938,01	33.847,97
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	0,00	0,00	0,00	0,00
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	0,00	0,00	0,00	0,00
60	Approvisionnements et marchandises				0,00
61	Services et biens divers				0,00
62	Rémunérations, charges sociales, coût du personnel				0,00
63	Amortissements, réductions de valeur et provisions		-89799		0,00
64	Autres charges d'exploitation		89799		0,00
65	Charges financières	39559,29	42113,25	37938,01	33.847,97
66	Charges exceptionnelles				0,00
67	Impôts sur le résultat				0,00
Classe 7 - PRODUITS		0,00	0,00	0,00	0,00
70/74 + 5	Produits courants	0,00	0,00	0,00	0,00
70/74	Produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Chiffres d'affaires total	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Chiffre d'affaires propre				0,00
707	Subsides au prix compris dans le chiffre d'affaires				0,00
74	Autres produits d'exploitation				0,00
75	Produits financiers				0,00
76	Produits exceptionnels				0,00
77	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales				0,00
					0,00
RE	Resultat d'exploitation				0,00
RC	Résultat courant	-39.559,29	-42.113,25	-37.938,01	-33.847,97
R	Résultat	-39.559,29	-42.113,25	-37.938,01	-33.847,97
	Répartition adm sur le secteur	0	0	0	0

C. Filiale - ACEC

Vision stratégique

A l'initiative de la Ville, la RCA a créé une troisième filiale, consacrée aux enjeux de la transition énergétique. Cette filiale, qui a vu le jour en juillet 2024, sera le réceptacle des projets communaux de transition énergétique nécessitant un partenariat ou une interaction de type commercial ou industriel avec des partenaires privés. La RCA est chargée de sa gestion quotidienne.

Éléments marquants de l'année 2026

Le 12 décembre 2023, le Conseil d'administration a marqué son accord sur la signature d'une déclaration d'intention quant à la connexion de la RCA au futur réseau de chaleur décarboné dans le cadre de l'appel à projets 2023 de la Région wallonne pour la réalisation de réseaux d'énergie thermique. Cette décision s'insère dans le cadre du développement des Réseaux d'Énergie Thermique (RET) sur le territoire communal.

En collaboration avec les échevins en charge de la transition écologique et des bâtiments/énergie, les discussions sur les projets pouvant nécessiter la mobilisation d'une SPV telle que la filiale ACEC se poursuivront.

IV. Budget 2026 – Récapitulatif général

Evolution des charges

N° Compte	Compte général	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 6 - CHARGES		9.397.730,39	9.936.894,88	10.119.017,96	11.056.117,39
60/64 + 65	Charges courantes	9.000.792,17	9.866.301,23	10.119.017,96	11.056.117,39
60/64	Coût des ventes et prestations (Charges d'exploitation)	8.796.702,70	9.633.737,97	9.843.400,84	10.797.568,87
60/61	Approvisionnements, Marchandises, services et biens divers	3.593.569,81	3.862.697,44	3.760.193,66	4.354.111,04
60	Approvisionnements et marchandises	252.812,65	225.773,29	239.310,00	254.200,00
ADM		279,80	343,57	0,00	0,00
CA		2.566,79	0,00	1.000,00	800,00
CSD		5.796,00	6.552,80	5.500,00	6.500,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	0,00	0,00	0,00
HELIOS		971,98	9.533,32	12.600,00	20.500,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		218.949,85	208.802,67	220.210,00	222.300,00
PARK V		21.384,04	540,93	0,00	0,00
PARK O		2.864,19	0,00	0,00	3.800,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	300,00
61	Services et biens divers	3.340.757,15	3.636.924,15	3.520.883,66	4.099.911,04
ADM		146.005,48	151.865,16	155.469,07	141.709,09
CA		258.071,14	214.061,30	267.628,36	215.684,95
CSD		84.287,12	96.192,26	108.411,91	86.327,95
CREMA		0,00	5.000,00	0,00	0,00
VESPERAL		91.308,23	72.422,99	72.618,85	84.673,94
HELIOS		1.084.854,37	1.074.553,25	1.095.337,17	1.033.475,85
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		20.343,57	42.462,07	42.081,59	34.799,05
PARK V		1.514.822,49	1.719.151,08	1.491.768,17	1.724.314,04
PARK O		141.064,75	261.216,04	287.568,54	417.154,50
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	361.771,67
62	Rémunérations, charges sociales et pensions	3.196.992,25	3.472.728,12	3.678.397,69	4.014.393,77
ADM		318.335,99	351.596,98	382.010,74	410.335,90
CA		120.449,94	140.371,94	155.368,30	172.609,68
CSD		288.415,53	303.357,99	363.893,17	285.838,86
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		36.017,63	37.995,07	75.633,74	40.180,83
HELIOS		999.559,69	1.043.879,29	1.055.921,44	1.036.594,66
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		65.592,72	68.709,31	69.148,16	78.142,12
PARK V		1.187.157,19	1.316.066,43	1.392.508,43	1.459.794,54
PARK O		181.463,56	210.751,11	183.913,71	297.391,67
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	233.505,51
63	Amortissements et réductions de valeur	1.046.588,76	1.204.020,99	1.309.173,46	1.342.522,06
ADM		45.298,81	20.311,43	23.911,47	16.201,06
CA		230.711,05	306.635,69	305.017,18	320.667,02
CSD		84.303,43	81.105,89	79.698,76	85.078,20
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		11.117,10	-4.181,31	4.625,20	2.091,02
HELIOS		48.623,08	337.799,20	343.814,95	340.000,23
IMMO		0,00	-89.799,00	0,00	0,00
MEM		93.811,92	77.032,64	59.207,32	0,00
PARK V		503.011,83	425.541,93	422.665,69	462.438,98
PARK O		38.711,54	49.574,52	70.232,89	105.569,08
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	10.476,47
SPECTACLES		-9.000,00			

N° Compte	Compte général	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
64	Autres charges d'exploitation	959.551,88	1.094.291,42	1.095.636,03	1.086.542,00
ADM		8.574,18	73,80	0,00	0,00
CA		40.841,34	25.470,28	15.648,12	21.000,00
CSD		5.242,15	0,00	0,00	0,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	5.914,15	0,00	0,00
HELIOS		-91.962,65	47.501,80	41.582,20	70.605,00
IMMO		0,00	89.799,00	0,00	0,00
MEM		928.356,35	820.644,90	761.051,00	707.970,00
PARK V		12.457,56	3.650,20	770,71	8.000,00
PARK O		56.042,95	101.237,29	276.584,00	265.892,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	13.075,00
65	Charges Financières	204.089,47	232.563,26	275.617,12	258.548,52
ADM		3.453,41	1.650,49	5.738,99	1.188,23
CA		95.407,76	120.771,73	111.085,34	115.531,20
CSD		3.952,68	3.626,37	3.141,33	4.457,78
CREMA		89,24	3.266,42	2.605,99	1.954,49
VESPERAL		148,84	130,03	110,42	91,21
HELIOS		4.415,95	3.630,27	10.948,75	7.436,46
IMMO		39.559,29	42.113,25	37.938,01	33.847,97
MEM		15.501,04	14.835,21	14.321,91	12.780,49
PARK V		22.516,92	19.439,31	56.957,90	26.552,12
PARK O		19.044,34	23.100,18	32.768,48	54.708,57
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges exceptionnelles	321.938,22	6.924,60	0,00	0,00
ADM		0,00	0,00	0,00	0,00
CA		57.762,43	6.729,60	0,00	0,00
CSD		817,00	0,00	0,00	0,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	0,00	0,00	0,00
HELIOS		260.461,30	0,00	0,00	0,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		938,27	0,00	0,00	0,00
PARK V		-6.222,53	195,00	0,00	0,00
PARK O		1.291,85	0,00	0,00	0,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00
SPECTACLES		6.889,90			
67	Impôts sur le résultat	75.000,00	63.669,05	0,00	0,00
ADM		75.000,00	63.669,05	0,00	0,00
CA		0,00	0,00	0,00	0,00
CSD		0,00	0,00	0,00	0,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	0,00	0,00	0,00
HELIOS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		0,00	0,00	0,00	0,00
PARK V		0,00	0,00	0,00	0,00
PARK O		0,00	0,00	0,00	0,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00

Evolution des produits

N° Compte	Compte général	Compte 2023	Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Classe 7 - PRODUITS		9.663.195,42	10.054.902,73	10.086.708,21	11.061.329,04
70/74 + 75	Produits courants	9.658.226,79	10.053.042,55	10.086.708,21	11.061.329,04
70/74	Produits d'exploitation	9.474.876,97	9.776.378,07	9.811.305,56	10.861.271,20
70	Chiffre d'affaires total	5.548.214,93	5.592.803,88	5.826.789,51	6.580.634,92
ADM		9,92	0,00	0,00	0,00
CA		826.267,23	837.256,84	853.278,98	836.800,00
CSD		255.564,55	250.388,39	243.000,00	249.970,80
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		265.992,41	250.753,60	246.204,00	234.054,12
HELIOS		2.501.270,40	2.547.753,50	2.435.314,75	2.374.015,50
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		1.138.947,91	1.075.219,82	1.079.424,28	965.587,00
PARK V		6,61	0,00	0,00	0,00
PARK O		560.155,90	631.431,73	969.567,50	1.286.900,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	633.307,50
707	Subside au prix compris dans le chiffre d'affaires	3.321.303,51	3.267.193,39	3.162.837,50	3.650.158,30
ADM		0,00	0,00	0,00	0,00
CA		715.000,00	715.000,00	702.150,00	701.800,00
CSD		208.000,00	208.000,00	206.500,00	204.470,80
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	0,00	0,00	0,00
HELIOS		1.999.610,50	2.005.499,00	1.915.500,00	1.805.200,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		398.693,01	338.694,39	338.687,50	338.687,50
PARK V		0,00	0,00	0,00	0,00
PARK O		0,00	0,00	0,00	0,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	600.000,00
74	Autres produits d'exploitation	3.926.662,04	4.183.574,19	3.984.516,05	4.280.636,28
ADM		1.612,97	2.657,62	3.016,65	2.973,60
CA		76.013,15	116.679,28	37.775,00	31.200,00
CSD		9.666,68	14.815,70	14.350,00	13.192,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		11.090,23	23.210,52	41.150,00	44.000,00
HELIOS		270.131,96	281.936,49	273.475,50	239.930,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		256.047,53	208.433,87	221.710,00	222.300,00
PARK V		3.252.985,85	3.484.187,96	3.364.670,90	3.681.099,68
PARK O		49.113,67	51.652,75	28.368,00	35.800,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	10.141,00
75	Produits financiers	183.349,82	276.664,48	275.402,65	200.057,84
ADM		1.788,14	493,25	0,00	0,00
CA		91.907,25	89.550,30	93.462,69	90.780,84
CSD		354,03	2,73	0,00	0,00
CREMA		0,00	100.000,00	100.000,00	100.000,00
VESPERAL		3,03	1.653,98	0,00	0,00
HELIOS		9.477,00	9.296,92	9.277,00	9.277,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		78.124,49	75.223,56	72.662,96	0,00
PARK V		1.192,10	396,92	0,00	0,00
PARK O		503,78	46,82	0,00	0,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits exceptionnels	2.657,76	1.860,18	0,00	0,00
ADM		27,89	408,16	0,00	0,00
CA		0,00	0,00	0,00	0,00
CSD		0,00	0,00	0,00	0,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	937,50	0,00	0,00
HELIOS		107,15	0,00	0,00	0,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		1.918,13	514,52	0,00	0,00
PARK V		18,59	0,00	0,00	0,00
PARK O		586,00	0,00	0,00	0,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Régularisation d'impôts et reprises de prov. Fiscales	2.310,87	0,00	0,00	0,00
ADM		1.386,52	0,00	0,00	0,00
CA		0,00	0,00	0,00	0,00
CSD		0,00	0,00	0,00	0,00
CREMA		0,00	0,00	0,00	0,00
VESPERAL		0,00	0,00	0,00	0,00
HELIOS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMO		0,00	0,00	0,00	0,00
MEM		0,00	0,00	0,00	0,00
PARK V		924,35	0,00	0,00	0,00
PARK O		0,00	0,00	0,00	0,00
YERNAUX		0,00	0,00	0,00	0,00
RE	Resultat d'exploitation	678.174,26	142.640,10	-32.095,28	63.702,33
RC	Résultat courant	657.434,62	186.741,32	-32.309,75	5.211,65
R	Résultat	265.465,03	118.007,85	-32.309,75	5.211,65

